

LE DEVOIR

Réveille-moi tôt demain / Nul autre que toi ne doit me surprendre / Dans l'ensevelissement de notre muette volupté Marie-Claire Blais «L'amante»

VOL. LXXXIX - N° 173

MONTREAL, LE MARDI 4 AOÛT 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le média est le message

Une fois estompé le fracas d'un lancement qui cristallise la folle fascination des médias et du public pour le star system américain, Planet Hollywood, dont la chaîne internationale bat de l'aile, est-il condamné au succès éphémère?

Après que les projecteurs se furent éteints, que les Stallone, Willis, Crawford, Sporty Spice et compagnie soient sortis de piste, soulagés d'avoir accompli le devoir de leur charge — promouvoir l'ouverture de l'endroit pour ne plus jamais y remettre les pieds —, après que Sonia Benezra eut poussé ses gloussements de joie et que le public eut communiqué pieusement en inhalant le même air que les stars du panthéon, de l'autre côté de la frénésie du lancement de Planet Hollywood, que reste-t-il? L'établissement de la rue Sainte-Catherine en a pour un bout de temps à profiter de l'immense coup de marketing du lancement en question, orchestré avec la participation de la Ville et des policiers. Jamais restaurant à Montréal n'aura bénéficié jusqu'à l'indécence d'une telle publicité tous azimuts et à pleins médias. Le fait que Bruce Willis et Sylvester Stallone soient à la fois actionnaires, vedettes invitées, médias et messages sur l'autel hollywoodien aux tentacules internationaux montre à quel point tout est dans l'emballage, dans le coup d'œil et d'envoi. Après MacLuhan, Planet Hollywood peut répéter: «Le média est le message.»



Odile Tremblay

La poussière de l'après-lancement retombe, restent le hamburger à 8 \$, une longue file d'attente d'une heure et demie pour entrer au restaurant qui, tout nouveau, tout beau, avec son décor kitsch rempli des souvenirs des tournages, attire pour l'instant les foules, pressées de poser leurs mains dans les empreintes des riches et célèbres. Reste aussi, côté ombre, un brûlot ayant perdu la moitié de sa cote en bourse la dernière année et 76 % de ses bénéfices internationaux entre 1996 et 1997. Au delà des investissements malheureux effectués par la chaîne, le talon d'Achille de ce type d'entreprise est sans doute le fait qu'il repose surtout sur un effet de mode et paraît condamné à s'évanouir.

En attendant, les retombées pour Montréal, ce sont près de 250 emplois créés, une attraction touristique supplémentaire pour une ville qui se veut de plus en plus la capitale nationale du divertissement, fût-il 100 % colonisé. Les cafouillages de la francisation comme langue de formation et d'encadrement sont en train de se résorber. Planet Hollywood qui, comme son nom l'indique, tient sur ses ramifications planétaires doit s'adapter pour mieux s'imposer. Rue Sainte-Catherine, on peut s'y faire servir en français et, concession suprême à la couleur locale, la poutine québécoise trône au menu, mais à près de 7 \$, ce qui revient cher la frite. Il y a même en exposition quelques costumes portés par des acteurs français dont Depardieu (qui est actionnaire), montrant qu'Hollywood peut tenir compte, pour appâter le client, des goûts spécifiques des clientèles locales pour des films non américains. Ce qui ne l'empêche pas de hisser ses couleurs partout.

La tête et le concept de Planet Hollywood demeurent loin d'ici. Le siège social est à Orlando en Floride, les communications passent par Toronto. La succursale de Montréal n'est pas une franchise mais un bureau dont les actionnaires, Willis et compagnie, sont directement propriétaires.

Reste à savoir combien de temps l'engouement pour le rêve paillé de cinéma américain — que Planet Hollywood vend bien davantage que ses pizzas — durera à Montréal. C'est le genre d'endroit qui se visite plutôt une fois que deux, comme un musée kitsch, sans générer de véritable clientèle d'habités. D'autant plus que l'exposition est permanente et ne se renouvellera pas. Bruce Willis, qui n'y a mis les pieds que pour la réclame, n'y mangera plus à la table d'à côté. La note du restaurant est salée (16 \$ en moyenne pour un plat principal), la cheminée du Titanic de Cameron n'amuse guère à répétition. Ce type de lieu, capable d'attirer une clientèle familiale, se conjuguerait plus facilement avec le petit prix des fast food qu'avec un menu pour les grosses bourses, proposé ici. Sans doute eût-il fallu le démocratiser d'entrée de jeu, miser sur des menus pour enfants, attirer une clientèle moins argente pour qu'elle s'y incruste, en lui donnant une vraie vocation de centre d'amusement.

N'empêche que Montréal l'a attendu longtemps son bonbon d'Hollywood, étant la 83^e ville à accueillir les reliques saintes du temple de la renommée. Vancouver, Toronto, Edmonton avaient les leurs. On en retrouvait aux Bahamas, à Melbourne, à Manille, à Tel Aviv, à Cozumel, à Prague, à Zurich. Décidément la métropole québécoise ne figurait guère dans le peloton des priorités. Colonisée oui, mais après tout le monde. Le premier Planet Hollywood est né en 1991 à New York, à côté de chez nous en somme. Le concept aura fait le tour du monde avant de venir se poser quelques kilomètres plus bas dans nos terres, le temps que l'empire vacille. Du moins, le Planet Hollywood de Montréal avec ses 17 000 pi² est-il le plus vaste au Canada, son temple bien situé au cœur du centre-ville. Il roulera un certain temps comme une attraction, comme une révérence de plus à l'empire colonisateur. Consumé en vitesse, bientôt dépassé, à l'instar du septième art grand spectacle dont il est l'emblème, ce lieu culte paraît voué comme lui à l'éphémère.

LES SPORTS

Vladimir Guerrero passe déjà à l'histoire, page B 5



DOSSIER

Porto Rico, ou la salsa du 51^e État, page B 1

CULTURE

Les spécialistes du blues dressent leur palmarès, page B 8



Première incursion sous les 66¢

Hausse à prévoir des taux d'intérêts, disent les analystes

En chute libre, et après avoir franchi un important support technique à 66,67 ¢ la semaine dernière, le dollar canadien s'est permis une incursion hier, sous les 66 ¢ américains. Il faut donc déboursier, désormais, au moins 151,45 \$ pour 100 \$ US. Sans appui, et en baisse de 9 % de

puis un an, l'on s'attend parmi les analystes à ce que la banque centrale abandonne son laisser-faire pour déplacer ses taux directeurs d'au moins 50 centièmes. Cette hausse, qui s'inspire des pressions s'exerçant déjà sur le marché monétaire, aurait peu d'effet et apporterait un soutien au dollar,

croit-on. L'heure serait donc venue, pour la Banque du Canada, de renverser les écarts entre les taux de court terme canadiens et américains. La tendance est là. Elle s'observe depuis au moins trois mois. On assiste déjà à un rétrécissement des écarts sur les marchés, monétaire et obliga-

taire, et ce, même si la banque centrale s'est refusée à déplacer ses taux directeurs. Une telle augmentation aurait au moins pour effet de retirer aux cambistes une raison pour spéculer à la baisse sur le dollar.



66,01¢

■ À lire, pages B 2 et B 3

Les Belles-Sœurs ont 30 ans



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

LE 28 AOÛT prochain, 30 ans jour pour jour après la première des Belles-Sœurs, plusieurs des figures mythiques du théâtre de Michel Tremblay monteront sur la scène du Rideau Vert pour rendre hommage à l'auteur. Trois jours plus tard, dans le cadre des Lundis du Rideau Vert, Serge Turgeon animera une soirée spéciale intitulée Regard sur le théâtre de Michel Tremblay, à laquelle participeront l'écrivain-dramaturge, la comédienne Rita Lafontaine et le journaliste Luc Boulanger, dont l'ouvrage consacré à Tremblay paraîtra sous peu. Nos informations en page B 8.

Le lancer de l'insecte

Des chercheurs du collège MacDonald disséminent dans les champs de Sherrington deux espèces de coléoptères pour venir à bout de l'herbe à poux

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Il n'y a pas que les narines et les méandres respiratoires des citadins que l'herbe à poux, ou plutôt son pollen, agresse violemment. Les cultures potagères, en particulier les plants de carottes avec lesquels l'herbacée maudite se confond perversement, étouffent en sa présence.

Dans la région fertile de Sherrington (le sud-ouest de Montréal) où se concentre entre 40 % et 50 % de la production de légumes frais du Québec, les producteurs maraichers dont les champs ont été envahis par l'*Ambrosia trifida* perdent en moyenne 1000 \$ par hectare cultivé. Des sommes considérables, considérant qu'il en coûte 3000 \$ pour cultiver un hectare de carottes, engoutins dans le cerclage, les pertes de rendement de la terre et le sous-développement du légume comprimé par les racines colonisatrices de la mauvaise herbe.

Le pire dans tout cela, c'est que l'herbe à poux a développé une résistance à son herbicide, le linuron. Il fallait donc trouver une autre méthode pour battre en brèche l'ennemi, et celle-ci pourrait bien prendre la forme de petits insectes indigènes au Québec se nourrissant exclusivement d'herbe à poux.

Depuis deux semaines maintenant, le *Zygotoma sativalis* et l'*Ophraella communa*, deux petits coléoptères ressemblant à des coccinelles, sont ainsi relâchés sur une parcelle des champs de carottes de Cams Terres Noires, à Sherrington. Une expérience qui est une initiative de l'association de producteurs maraichers Le Prisme regroupant une cinquantaine de cultivateurs concentrés dans la région, dirigée par le chercheur Tony Di Tommasso, de l'université McGill, et subventionnée par la compagnie de

recherche Phytodata, issue du Prisme, et par la CDAQ, la Corporation de développement agricole du Québec. Investissement total dans le projet: 138 000 \$ sur deux ans.

Sous des cages de tulle de 90 cm de long, sur 50 cm de large et 50 cm de haut laissant passer eau et lumière, le comportement des insectes et le dommage aux feuilles d'herbe à poux qu'ils provoquent sont observés par une équipe de biologistes. La concentration de bestioles, cueillies et triées à la main par quatre étudiants sur le bord des autoroutes, change de cage en cage afin de déterminer la concentration optimale pour ravager complètement les plants d'herbe à poux.

Selon le Dr Di Tommasso, *Zygotoma* et *Ophraella* préfèrent se laisser mourir de faim en laboratoire plutôt que de manger autre chose que de l'herbe à poux. Il ne faudrait donc pas craindre que les insectes s'attaquent aux récoltes. Et puisque que leur rayonnement est très limité, à un mètre pour l'un et à peine quelques centimètres pour l'autre qui est dépourvu d'ailes, les coléoptères mourront dans le champ plutôt que de partir à la recherche de pâturages plus verts chez le voisin.

Alors pourquoi les cages? «Nous n'avons pas peur, se défend le Dr Di Tommasso. Nous voulons déterminer la densité optimale d'insectes par plants d'herbe à poux avant d'entreprendre éventuellement la production de masse.» Parallèlement aux essais sur le terrain, le Dr Di Tommasso poursuit en laboratoire ses observations des deux espèces afin, entre autres, de raccourcir sa période de dormance, de déterminer le ratio mâle-femelle dans une population idéale et de développer une alimentation artificielle pour



Rébellion militaire au Zaïre

■ Kabila impose un couvre-feu
■ Deux ministres fuient Kinshasa

REUTERS-LE DEVOIR

Kinshasa — La république zaïroise est secouée depuis dimanche par une rébellion militaire dans l'est du pays qui ébranle le pouvoir en place à Kinshasa. Dans un communiqué diffusé sur les ondes de la radio *La Voix du peuple*, basée à Goma, le commandant du dixième bataillon de l'armée congolaise, Sylvain Mbuchy, a annoncé qu'il se soulevait contre le pouvoir de Kinshasa. «Nous, armée de la République démocratique du Congo, avons pris la décision de renverser le président Laurent Désiré Kabila», a-t-il dit.

Il a été imité quelques heures plus tard par Bilonga Kambanda, le commandant de la garnison de Bukavu, capitale de la province du Sud-Kivu, qui a également appelé, sur les ondes de *La Voix du peuple*, le peuple congolais à se soulever contre Kabila, qu'il a notamment accusé de corruption et de népotisme. Il a aussi demandé aux soldats et aux politiques à se tenir prêts au combat dans tout le pays.

Ces incidents font suite à la décision prise la semaine dernière par Kabila de renvoyer dans leur pays les soldats rwandais qui l'avaient aidé à conquérir le pouvoir en mai 1997.

VOIR PAGE A 8: ZAÏRE

Feuilleton

Une journée dans la vie d'Eugenio Lorca

CHRISTIANE LAHAIE
Troisième épisode

Quoi de plus désagréable que des relents de fumée de cigarette mentholée dans un ascenseur immobile? Ah, si! Il y a l'odeur de la sueur qui se fige et qu'on ne reconnaît même plus comme étant sienne. Et quand on est pressé, qu'on a un colis à livrer, faute de quoi on ne pourra pas récupérer son taxi laissé en gage, les choses paraissent encore bien pires.

Eugenio Lorca, coincé entre deux étages depuis dix interminables secondes, commençait à prier saint Christophe, patron des voyageurs, afin qu'il intercède rapidement en sa faveur. Or il faut croire qu'on l'avait écouté, car la cabine se mit en branle à nouveau. Au 8^e, un concierge fit mine d'y pénétrer, mais la vue de Lorca, dont le teint avait viré au vert menthe, le fit s'arrêter net.

- Oh! Désolé, monsieur! Ça fait longtemps que vous êtes là?

Le ton faussement débonnaire de Lorca ne réussit pas tout à fait à dissimuler son malaise, ni à masquer l'apparence cireuse et livide que ses joues arboraient. Il éprouvait une envie folle de se ruer hors de sa cellule et de trouver l'escalier. Il se racla la gorge avant de répondre.

- Non, non... Ça va...

Le concierge entra, flanqué d'une curieuse machine rouge et noire. «Probablement un aspirateur», se dit Lorca. Puis il se rappela cette épouvantable poubelle à pédale que son père avait un jour jeté par la fenêtre parce qu'elle s'était ouverte un peu trop tard.

- Vous comprenez, des fois, il faut que j'arrête tout le ba-

VOIR PAGE A 8: LORCA

LES ACTUALITÉS

Mise en garde du PLQ à Chrétien et Bouchard



■ À lire, page A 2

MÉTÉO

Montréal Ciel variable. Max: 27 Min: 16
Québec Ciel variable. Max: 26 Min: 11

Détails, page B 6

INDEX

Agenda B 6 Éditorial A 6
Annonces B 6 Le monde A 5
Avis publics B 4 Les sports B 5
Culture B 8 Montréal A 3
Dossier B 1 Mots croisés B 6
Économie B 4 Télévision B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 8: INSECTE



Un cri de femmes pour le Soudan

Des bénévoles d'ici viennent en aide aux enfants oubliés de la guerre

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La situation va en se détériorant au Soudan, et un groupe de femmes qui œuvre depuis dix ans pour venir en aide aux enfants du pays lance un appel à la générosité du public.

L'ouvroir Notre-Dame des Apôtres du Soudan, qui existe depuis une décennie, est basé dans le sous-sol de la maison de Claudette Hagggar, à Saint-Laurent.

Avec un groupe d'amies, toutes bénévoles et retraitées, Mme Hagggar, égyptienne d'origine, immigrée à Montréal depuis 34 ans, fabrique et vend de l'artisanat au profit d'une mission située près de Khartoum, dans le nord du Soudan.

«La guerre dure depuis très longtemps, mais on n'en parle plus maintenant. Cela fait depuis le début des années 50 que c'est commencé. Dans les années 70, ils ont découvert du pétrole dans le sud, et la guerre a repris de plus belle», dit Mme Hagggar.

Tout a commencé lorsqu'une religieuse égyptienne, Nazla Nicolas, de la Congrégation des sœurs Notre-Dame-des-apôtres, est venue rendre visite à une amie de Mme Hagggar.

Dans un endroit qui s'appelle Hilla Mayo, cette religieuse, avec les Pères des missions étrangères de Pont-Viau, tient une école de filles et dispense de l'éducation pour adultes. «On y apprend des métiers ou on y apprend à lire et à écrire. Les religieuses octroient aussi des prêts aux veuves et aux mères de famille séparées par la guerre. Cela leur permet de lancer un petit commerce de couture, de savon, ou de beignets pour survivre. Ce prêt est remboursable à 99 %», dit Mme Hagggar.

Depuis dix ans, le groupe de l'Ouvroir a réussi à amasser 150 000 \$, en vendant de l'artisanat. Il enregistre par ailleurs de 2000 à 3000 \$ de dépenses par année.

Mme Hagggar soutient que l'argent amassé se rend directement au Soudan, sans frais d'administration et sans intermédiaire. «Nous avons un numéro d'organisme de charité et nous donnons des reçus d'impôts», dit Mme Hagggar.

Présentement, en Afrique, des réfugiés soudanais montent du sud vers le nord, tous nus, à pied, et malades.

«Parfois, dit Mme Hagggar, on voit des bandes d'enfants arriver là-bas.»

On estime en effet que 1,2 million de Soudanais sont présentement en voie de mourir de faim. On dit aussi que les secours consentis par la communauté internationale se rendent difficilement dans la bouche des victimes du conflit, et qu'ils sont devenus une arme entre les mains des antagonistes.

«Nous ne pouvions rester à rien faire alors que ces enfants manquent de tout, dit Mme Hagggar. Je trouve inconcevable, par ailleurs, que la communauté internationale semble accorder si peu d'importance à la situation qui prévaut là-bas alors que des millions de vie sont en jeu. Notre action vise donc également à sensibiliser les gouvernements et la population en général au drame soudanais.»

Le PLQ met en garde Chrétien et Bouchard

À la veille de la conférence de Saskatoon

À la veille de la conférence des premiers ministres qui se réunira à Saskatoon mercredi, le Parti libéral du Québec lance un avertissement tant à Jean Chrétien qu'à Lucien Bouchard.

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le porte-parole libéral et député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, a invité hier le premier ministre fédéral Jean Chrétien à renoncer «à ses positions dogmatiques reposant sur des réflexes centralisateurs».

Le député Fournier a aussi demandé au premier ministre du Québec Lucien Bouchard de «travailler de façon constructive à l'amélioration du fédéralisme canadien».

Les premiers ministres des provinces doivent se réunir à compter de mercredi à Saskatoon (Saskatche-

wan), notamment pour faire le point sur l'union sociale canadienne.

Selon M. Fournier, les premiers ministres des provinces du Canada anglais ont réussi à élaborer depuis trois ans un projet d'union sociale qui «serait à l'avantage de l'ensemble des contribuables canadiens».

Il invite MM. Chrétien et Bouchard à «ne pas être sourds» à cet appel au changement lancé par les neuf premiers ministres provinciaux du Canada anglais qui est partagé, croit-il, par l'ensemble des Canadiens.

M. Fournier a admis que la proposition formulée permettrait à une province de se retirer avec pleine compensation financière d'un programme social mis en avant par le gouvernement fédéral.

Ottawa refuse toujours cette formule de retrait d'une province avec compensation, mais M. Fournier a noté que le premier ministre Jean Chrétien «s'est senti obligé» d'aller rencontrer le président des premiers ministres provinciaux, M. Roy Romanow (Saskatchewan), avant la conférence.

«On voit bien qu'il y a un rapport de force qui s'est créé et qui pousse Ottawa à réagir. Il faut qu'Ottawa en tienne compte», a dit le député de Châteauguay.

Sondage peu crédible

Par ailleurs, le député Fournier a très brièvement commenté le récent sondage de la firme ontarienne Financial Post-Compas, qui indique un revirement de l'électorat québécois au cours des dernières semaines.

Selon ce sondage publié en fin de semaine dans le Toronto Sun, et qui a surpris les experts sondeurs québécois, le Parti québécois recueillerait maintenant 53 % des suffrages au Québec, contre seulement 42 % au Parti libéral de Jean Charest.

M. Fournier a noté que les experts «ont de la misère à donner de la crédibilité à ce sondage».

«Si cela favorise le fait que Lucien Bouchard déclenche des élections au plus tôt, tant mieux!», a dit le député libéral qui affirme néanmoins ne pas être inquiété par ce sondage estival.

Étude du Conseil du statut de la femme

Plus d'avantages que d'inconvénients à reconnaître les conjoints gais

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les lesbiennes ont vu leur condition progresser depuis quelques années au Québec mais la reconnaissance légale des unions de même sexe représente quelques inconvénients, estime une recherche que le Conseil du statut de la femme est en voie d'achever.

Au XIX^e siècle, la reine Victoria avait refusé de sanctionner un projet traitant de l'homosexualité entre femmes, tant elle croyait qu'une telle situation n'existait pas.

«De l'ignorance de la reine Victoria à la création du Réseau des lesbiennes du Québec en juin 1997, les lesbiennes ont fait du chemin. La société accepte mieux l'homosexualité et le lesbianisme est devenu une réalité plus visible», mentionne l'étude fort documentée du Conseil.

Le ministre de la Justice Serge Ménard a annoncé en juin dernier une révision de la législation publique en ce qui a trait à la définition des conjoints, une définition qui varie d'une loi à l'autre.

«L'intervention législative est souhaitable et les effets d'une reconnaissance législative des conjoints de même sexe sont à la fois symboliques et concrets», mentionne l'étude.

Mais une telle reconnaissance comporte aussi des inconvénients: par exemple il y aura perte de l'accès à l'aide sociale ou à l'aide juridique sur une base individuelle. Pour les lesbiennes qui auraient des enfants, il y aurait réduction des prestations familiales et une diminution de certains crédits d'impôts.

Au niveau des avantages toutefois, la reconnaissance des unions de même sexe représente un accès complet aux bénéfices réservés aux conjoints survivants dans les régimes de rentes, de retraite ou d'assurance automobile, ou la possibilité de bénéficier des crédits d'impôts transférables d'un conjoint.

Mais il y a surtout un pas important vers l'abolition de la discrimination. «Cela voudrait dire que les lesbiennes pourraient, à court ou moyen terme, parler de leur conjointe dans leur milieu de travail ou dans la famille sans subir des attitudes négatives ou de mépris», note l'étude.

La plupart des lesbiennes doivent en effet encore vivre leurs amours de façon secrète, «dans le placard» selon l'expression souvent utilisée. Elles doivent cacher des pans entiers de leur vie à leurs collègues de travail et à leur entourage. Certaines se privent d'effectuer ensemble les activités les plus banales pour ne pas éveiller les soupçons. Seulement 40 % ont prévenu leurs amis ou amies hétérosexuels et 44 % ne l'ont dit qu'à quelques personnes. Seulement 11 % des lesbiennes ont indiqué que leur orientation est connue dans leur milieu de travail.

Le nombre même des lesbiennes est impossible à évaluer. L'étude du Conseil fait mention de cinq recherches qui estiment que leur nombre varie de 4 à 9 % de l'ensemble des femmes, mais on n'en connaît pas le nombre exact.

La Commission des droits de la personne estime que les mesures à envisager pour contrer la discrimination et la violence dont les lesbiennes sont victimes «n'ont rien à voir avec leur poids démographique».

De plus, 15 % des femmes homosexuelles ont eu des enfants nés d'un précédent mariage hétérosexuel ou plus rarement par adoption ou insémination artificielle.

L'étude du Conseil pose par ailleurs plusieurs questions non résolues. Doit-on reconnaître les couples de même sexe selon les mêmes critères que les couples hétérosexuels? Quels seraient les droits et les devoirs des couples reconnus?

«Toute cette réflexion ne peut se faire en vase clos. Une réforme législative doit se faire en tenant compte du point de vue des personnes concernées et dans une optique d'équité envers l'ensemble des citoyens», conclut le document du Conseil du statut de la femme.

Les médias s'abattent sur Kenneth Starr à Toronto

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'homme qui mène l'enquête sur le scandale du sexuel impliquant le président américain était au Canada hier, mais ce n'était pas encore assez loin pour le soustraire aux hordes de représentants des médias et à leurs questions sur des événements susceptibles d'entraîner la chute de Bill Clinton.

Le procureur spécial Kenneth Starr, invité à Toronto pour parler de la Cour suprême des États-Unis, a été intarissable dans ses réponses aux médias sur l'affaire Monica Lewinsky, mais au fond, il n'a rien dit.

«Je ne dirai rien de spécifique concernant ce qu'un ou des témoins feront», a-t-il déclaré. «Nous cherchons, comme je l'ai dit auparavant, à avancer rapidement. Nous avons essayé et nous continuerons à essayer de réunir tous les faits [...] pour être en mesure de les évaluer puis de nous prononcer.»

Même s'il n'avait rien à dire à propos de son enquête visant à faire la lumière sur les allégations entourant les relations du président américain avec l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche Monica Lewinsky, Kenneth Starr est devenu lui-même une vedette au congrès annuel de l'Association du Barreau américain, auquel participent plus de 15 000 personnes.

Il avait été invité à Toronto par l'Institute of Judicial Administration, un groupe d'éducation judiciaire lié à la New York University, et dont il est le président. Il a prononcé une conférence sur la Cour suprême américaine devant un parterre de juges et d'étudiants en droit.

Il a décrit la cour comme une instance qui se base sur les faits, qui a une approche non théorique, et encouragé les milieux américains du droit à se sentir fiers du plus haut tribunal de leur pays.

Après son discours, il a répondu aux questions de l'auditoire, tout en évitant toutes celles touchant son enquête. Celle-ci a pris un nouveau tournant la semaine dernière quand Monica Lewinsky a obtenu l'immunité judiciaire en échange de sa coopération.

Au-delà de la simple affaire d'adultère, le président est soupçonné par le procureur spécial de parjure et d'obstruction à la justice — des faits susceptibles de déclencher une procédure en «impeachment» (déstitution).



Cette enfant veut autre chose qu'un jeu vidéo.

Collectes de sang pour les prochains jours
Semaine du 3 août au 7 août 1998

Les lundi et mercredi de 10 h à 17 h 30
et les mardi et jeudi de 10 h à 19 h 30

Centre des donneurs de sang — Montréal
Centre commercial Maisonneuve, 2992, rue Sherbrooke Est (Métro Papineau)
À noter que le vendredi 7 août le Centre des donneurs sera fermé.

Le lundi 3 août 1998, à Saint-Bruno
chez Automobiles Niquet Inc.

1905, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), de 14 h 30 à 20 h
Objectif: 150 donneurs

Le mercredi 5 août, à LaSalle

à la Caserne des pompiers
1300, avenue Dollard, de 14 h 30 à 20 h 30
Objectif: 300 donneurs

Le jeudi 6 août, à Boucherville

à la Caserne des pompiers
600, chemin du Lac, de 10 h à 20 h 30
Objectif: 375 donneurs

Info-Collecte

(514) 832-0873
1 800 343-SANG

Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.



Croix-Rouge
canadienne

C O N C O U R S

ACTES SUD

20 ans de découvertes

Un été à croquer

avec
Christyne Brouillet

Du lundi au jeudi à 19 h

Une réalisation de Christophe Rodriguez

première chaîne

Radio-Canada

1^{er} prix

Un bon d'achat chaque
semaine des éditions
Actes Sud, d'une valeur
de 100 \$ (taxes incluses)

2^e prix

Une sélection des oeuvres
publiées aux éditions
Actes Sud, d'une valeur de
1000 \$ (taxes incluses)

- Tirage 27 août

3^e prix

Un forfait champêtre
d'une fin de semaine pour
deux personnes dans un des
établissements du réseau
Hôtellerie Champêtre
d'une valeur de 600 \$
- Tirage 27 août.

Pour participer.

écoutez l'émission Un été à croquer
animée par Christyne Brouillet,
diffusée du lundi au jeudi de 19h à
21h sur les ondes de la première chaîne
de Radio-Canada. Chaque semaine,
une nouvelle question sera posée.
Trouvez la réponse sur le site internet
Infoculture de la radio de
Radio-Canada au
<http://radio-canada.ca/infoculture>

Remplissez
le coupon-réponse

qui sera publié tous les mardis et
samedis dans Le Devoir du 7 juillet
au 22 août. Le tirage se fera à tous les
jeudis de chaque semaine.
Faites-le parvenir à l'adresse suivante

Le Devoir
Concours «Actes Sud, 20 ans de découvertes / Un
été à croquer»
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

N'oubliez pas d'inclure également
le nom et l'adresse de votre librairie préférée.

En collaboration:

LE DEVOIR

alq
ASSOCIATION DES
LIBRAIRES DU
QUÉBEC

Hôtellerie
Champêtre
1 800 714-1214

Question: Quel vent soufflait sur Berne le jour où Romain Gary détruisit un portrait de lui-même peint par Vennard?

Réponse

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone (bur.)

(rés.)

(téléc.)

(e-mail)

Ma librairie préférée

Adresse

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus.
Les règlements du concours sont disponibles au Service à l'auditoire de Radio-Canada.

LE DEVOIR

MONTREAL

CONTRASTES

La vie n'est pas de tout repos dans l'industrie de la mort

Soumises à une concurrence sans cesse croissante, les entreprises funéraires en sont réduites à s'arracher la clientèle

Entre deux circulaires de Poulet frit Kentucky et de Mike's, de nouveaux intrus s'immiscent dans la boîte aux lettres: les salons funéraires et les cimetières. À l'heure de l'invasion des multinationales américaines et considérant la popularité croissante de la crémation, qui ne nécessite plus qu'un petit lot de 0,36 mètre carré, le cadavre, avant, pendant et après, est plus recherché que jamais. Mortels: pensez à vos restes humains.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Pour appâter de nouveaux clients, cimetières et salons funéraires rivalisent d'imagination. «À l'ouverture de notre salon, nous avons envoyé des cartons d'invitation à tous les citoyens de Lachine», explique Julie Cardinal, directrice du salon Cardinal à Lachine. Ici, ni violoncelles ni petits fours pour dorer la pilule aux visiteurs. «Nous y sommes allés très simplement, sans nourriture. Les cercueils étaient ouverts [vides, bien sûr!] avec la liste de prix affichée. Il faisait 30 degrés, mais 300 personnes sont venues!»

Qui donc fréquente ces noirs salons? «Il y avait surtout des gens qui venaient d'enterrer un de leurs proches, désireux de comparer les prix. Et puis, sans doute, quelques-uns de nos concurrents.»

Comme le salon Cardinal, le Centre funéraire Côte-des-Neiges compte sur les journées portes ouvertes, publicisées par pareil envoi massif de circulaires. Il s'en est tenu une en novembre dernier, en plein Mois des morts, puis une autre (plus étonnant!) le jour même... de la fête des Mères, en mai.

Pour vendre des terrains, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lui, mise sur ses célébrités, comme Calixa Lavalée ou Robert Bourassa, qui y dorment de leur dernier sommeil. «La proximité d'illustres personnages attire les gens», précise Yolande Tremblay, directeur général du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. «Nous mettons donc l'accent sur leur présence dans nos kiosques au Salon des aînés ou dans les centres commerciaux.»

D'autres dépliants, envoyés ceux-là aux écoles, proposent des visites guidées du cimetière, présentées comme autant de leçons d'histoire en plein air au fil de ses illustres sépultures.

«Nous faisons de plus en plus de ces visites guidées. Elles ont lieu l'avant-midi en assurant l'intimité des cortèges funéraires», précise Yolande Tremblay.

Pour sa dernière activité grand public, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges a expédié 40 000 circulaires.

«La compétition est énorme et toute la profession fonctionne à coups de dépliants», soutient M. Tremblay. Après nos 40 000 envois, nous n'avons reçu qu'une seule plainte, d'une personne en phase terminale. Pour éviter de heurter les gens, nous inscrivons une petite note d'avertissement sur nos enveloppes, nous excusant par avance si nos dépliants arrivent en des moments difficiles.»

S'il est interdit aux entreprises funéraires de solliciter des contrats d'arrangements préalables dans les hôpitaux, les centres d'accueil ou chez leurs anciens pensionnaires, rien ne les empêche de procéder à des envois grand public par la poste. Et jusqu'ici, précise-t-on à l'Office de protection du consommateur, personne n'a trouvé à se plaindre de cette pratique. «En fait, l'industrie funéraire est l'une de celles qui suscitent le moins de plaintes», précise Georges-André Levac, porte-parole de l'Office de la protection du consommateur. Tout au plus les gens nous appellent pour nous faire part de leur surprise et de leurs inquiétudes quand ils découvrent que le salon avec lequel ils ont transigé n'est pas l'entreprise familiale qu'ils croyaient mais la propriété d'Américains qui en ont même acheté le nom.»

Dans la vie comme dans la mort

Comme le fait remarquer l'architecte-paysagiste et urbaniste Malaka Ackaoui, conceptrice du plan directeur du cimetière-jardin du Mont-Royal (sans but lucratif), le lieu d'inhumation est souvent le reflet de la ville et de la société. «Avant, les lots familiaux s'achetaient à coups de 100 pieds carrés et toute la famille y était enterrée. Dans quelques années, avec les familles éclatées, on se surprendra même de trouver deux conjoints enterrés côte à côte!»

De même, le cimetière rend compte des différentes vagues migratoires. «À l'ère des immenses mausolées édifiés à la gloire de riches immigrants en Amérique a succédé la tradition bloc appartement. Comparables aux immeubles à logements, les mausolées communautaires, regroupant différentes familles, sont ensuite apparus.»

C'est dans ce contexte que s'est développée la crémation, bien moins lucrative que l'inhumation pour l'industrie



Cette croix toute simple dans un cimetière montréalais contraste avec les centaines de millions que génère l'industrie canadienne de la mort.

funéraire. De plus en plus répandue, cette pratique a obligé les cimetières à multiplier leurs services: messes, arrangements floraux et paysagers, ventes de monuments, conférences sur le deuil, thérapies... Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges met même à la disposition de sa clientèle «des ordinateurs avec bandes interactives [du genre page Web], comprenant biographies et photos. À l'anniversaire du décès, ça clignote», précise Yolande Tremblay.

Gadgets, que tout cela? De la petite bière, comparative-ment aux services offerts chez nos voisins. A New York, une entreprise informatique propose des funérailles virtuelles, avec caméras installées sur les lieux de la célébration. Diffusées sur Internet, ces funérailles agrémentées de photos du défunt et accessibles par un mot de passe (payant) permet par exemple à un résident de Californie de rendre un dernier hommage à un vieil oncle décédé à l'autre bout du pays, et ce, sans se déplacer.

Aucun doute, même pour les géants de la mort, la vie n'est pas toujours facile. Chacune des 1193 entreprises canadiennes de pompes funèbres joue du coude pour décrocher sa part des 982,8 millions de recettes annuelles récoltées par l'industrie dans son ensemble. Même le groupe Loewen, le leader canadien de pompes funèbres avec ses 1000 salons et 400 cimetières, a connu ses difficultés, comme en témoignent les fluctuations de son action, entre 56,75 \$ et 32 \$ au cours de la dernière année.

D'autres connaissent un sort plus tragique encore. Plein à craquer avec ses 50 000 sépultures, le cimetière centenaire Elmwood, à Winnipeg, ne procure plus de revenus suffisants à son propriétaire torontois, Brian Stewart. Résultat: laissé à l'abandon, le cimetière doit 400 000 \$ d'arriérés de taxe à la capitale de la province.

Inquiets de voir le dernier repos d'êtres chers menacé par ces aléas terrestres, un regroupement de familles demande maintenant à la Ville de Winnipeg de lui céder le cimetière. «Nous avons besoin de constituer un fonds perpétuel de trois millions», estime Gordon Sinclair, dont le père et la mère sont enterrés à Elmwood. Nous attendons aussi notre reconnaissance comme organisme de charité.»

Avis à tous: le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est étranger à ce genre de problèmes. «Malgré que nous comptons 850 000 défunts», souligne son directeur Yolande Tremblay, il y a encore de la place pour cent ans!»

Soulagés?

Le décès accidentel de Marie-Soleil Tougas et de Jean-Claude Lauzon

Les circonstances du crash resteront nébuleuses

Le Bureau de la sécurité des transports, qui a remis hier son rapport à Montréal, n'a pu établir avec précision les circonstances ayant mené à l'écrasement du Cessna dans lequel ont péri la comédienne Marie-Soleil Tougas et le cinéaste Jean-Claude Lauzon en août dernier.

MARIO GILBERT
PRESSE CANADIENNE

L'accident d'avion qui a coûté la vie à Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon, l'été dernier dans le Grand Nord québécois, a été probablement causé par un moment de distraction ou une illusion d'optique, conclut le Bureau de la sécurité des transports (BST).

Tout en admettant que la cause de l'accident n'a pu être déterminée, l'organisme fédéral conclut que le cinéaste était toujours aux commandes de l'hydravion au moment de son écrasement sur le versant sud de la vallée de la rivière aux Mélézes, le 10 août 1997.

Et n'eût été de l'incendie qui a éclaté quelques secondes après l'écrasement, le couple serait peut-être encore en vie — l'atterrissage en catastrophe s'est relativement bien déroulé, à une vitesse d'environ 50 nœuds (65 km/h).

Chose certaine, Jean-Claude Lauzon était vivant tout de suite après l'écrasement — on a retrouvé de la sue dans son système respiratoire —, mais on ne sait pas s'il était conscient, conclut le BST dans son rapport d'enquête rendu public hier à Montréal. L'appareil a pris feu environ quatre secondes après l'impact, et les flammes ont fait fondre jusqu'à l'aluminium.

Dans le cas de Marie-Soleil Tougas, l'autopsie du corps carbonisé n'a pu déterminer si elle était encore vivante après l'accident, ni la cause de sa mort.

Le réalisateur de *Léolo* et *D'un zoo la nuit*, âgé de 43 ans, et la comédienne et animatrice âgée de 27 ans faisaient un voyage de pêche dans la baie d'Ungava, près de Kuujuaq, avec deux amis, les comédiens Gaston Lepage et Patrice L'Écuyer, qui prenaient place dans un autre hydravion.

Ce qui a provoqué l'écrasement demeure un mystère pour Marc Perrault, enquêteur en chef du BST dans ce dossier. Deux hypothèses ont cependant été retenues: la distraction momentanée ou l'illusion d'optique, phénomène connu et documenté en aviation, que l'on étudie sur les bancs des écoles de pilotage.

Lepage l'a prévenu

Après avoir failli amerrir, Lauzon a soudain décidé de sur-

voler à nouveau la rivière aux Mélézes, peut-être parce qu'il voulait s'assurer de la force du courant, un geste plein de sagesse, commente le BST. Remettant les gaz et virant à gauche, vers le versant sud de la vallée, il s'est retrouvé tout à coup trop près de la montagne; son appareil manquait de vitesse et toute manœuvre risquait de le faire passer sous la «vitesse de décrochage» — la vitesse à laquelle l'avion n'est plus soutenu par l'air sous les ailes.

«D'une part, il est possible qu'après la remise des gaz, la plus grande partie de son attention ait été consacrée à la surveillance de l'aire d'amerrissage, à gauche et un peu derrière lui, écrit-on dans le rapport, ou alors il est possible que la passagère ait eu un malaise» — Marie-Soleil Tougas souffrait du mal des transports, elle avait même été malade quelques heures plus tôt.

«D'autre part, en volant face au versant de la vallée, le pilote a pu subir les effets d'une illusion d'optique qui peuvent entraîner une situation dangereuse à faible altitude et à une vitesse avoisinant la vitesse de décrochage», conclut le rapport.

Les pilotes sont parfois victimes d'illusions d'optique lors de manœuvres à basse altitude et en terrains accidentés: impression de trop grande vitesse, ligne d'horizon faussée — le pilote aligne le nez de l'appareil sur l'horizon, qui dans ce cas-ci était en angle.

Prévenu du risque d'écrasement par le comédien Gaston Lepage, qui s'était posé un peu plus tôt sur la rivière aux Mélézes, Lauzon aurait estimé que le temps et l'espace lui manqueraient pour terminer la manœuvre de demi-tour. Il aurait alors décidé de se poser en catastrophe, comme il l'avait fait sans trop de casse en 1994 au lac Louise, au Québec.

Mais le pilote n'aurait pas eu le temps de couper l'alimentation électrique et en carburant, comme le veut la consigne en pareils cas, et c'est le violent incendie qui aura été dévastateur. Un arbre a transpercé une aile de l'appareil et le carburant qu'elle contenait s'est enflammé.

«L'accident [dans les arbres] offrait des chances de survie [...] mais la rapidité avec laquelle l'incendie s'est déclaré et son intensité n'offraient aucune chance aux occupants d'évacuer la cabine à temps», conclut le BST.

L'inspection de l'épave du Cessna 180K n'a révélé aucune défaillance technique; la vérification annuelle avait été effectuée un mois avant l'accident. Les conditions météo étaient propices au vol à vue ce jour-là, malgré un vent modéré.

Jean-Claude Lauzon, réputé sage et prudent derrière le manche à balai, totalisait environ 1850 heures de vol depuis 1984, soit environ 150 heures chaque année. Ni l'autopsie ni l'analyse toxicologique n'ont révélé une incapacité du pilote, qui était «frais et dispos» ce jour-là, selon les témoignages recueillis par les enquêteurs, notamment auprès des comédiens Lepage et L'Écuyer.

Grève à l'Office municipal d'habitation

LE DEVOIR

Les 145 employés de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) sont en grève depuis hier. Leur geste a créé une surprise totale à l'Office, qui soutient que les négociations allaient pourtant bon train.

«Nous nous sommes vus le 22 juillet dernier et avions convenu de nous revoir cette semaine», commentait hier Michel Perreault, responsable de la négociation à l'Office.

L'OMHM gère 17 000 logements à loyer modique situés à Montréal, accueillant 30 000 personnes. Les employés en grève s'occupent habituellement de l'entretien des édifices ainsi que des réparations des logements.

La direction de l'Office promet de répondre aux urgences et elle a pris «des mesures exceptionnelles» pour assurer la sécurité des logements, en y dépêchant des patrouilleurs pour surveiller les édifices. Elle redoute le vandalisme.

Le syndicat, qui est affilié au Syndicat canadien de la fonction publique depuis un an (il a alors quitté la CSN)

est sans contrat de travail depuis la fin de 1995 (alors qu'une loi avait prolongé de deux ans la convention collective de 1993).

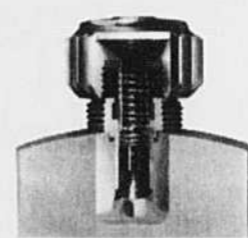
Le litige actuel porte sur la semaine de travail, le syndicat revendiquant la semaine de quatre jours pour ses syndiqués, dont la journée de travail débute à 8h et se termine à 17h.

«Nous voulons la semaine de quatre jours, tout en assurant le service du lundi au vendredi», plaide le porte-parole syndical Michel Fontaine, en disant ne pas comprendre qu'un organisme de la taille de l'Office d'habitation soit incapable d'instaurer un régime déjà en vigueur depuis trois ans à la Communauté urbaine de Montréal et depuis plus de deux ans à la Ville de Montréal, où certains services doivent même être maintenus 24 heures sur 24, 365 jours sur 365.

À l'Office, le responsable patronal rétorque que «nous avons une qualité de service-client à assurer».

«La partie syndicale ne nous a pas démontré que la semaine de quatre jours aurait un effet bénéfique sur les clients», souligne Michel Perreault.

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876



NOUVEAUTÉ
FRANÇAIS
1^{er} cycle du primaire

Je peux écrire

2^e année

Cahier

72 pages, 7,50 \$

Je veux écrire

1^{re} année

Cahier

46 pages, 6,50 \$

J'aime écrire

3^e année

Cahier

72 pages, 8 \$

Lyse-Anne Papineau
Danielle Venne

Ces trois cahiers d'activités destinés aux élèves du premier cycle du primaire, serviront à initier les jeunes à l'écriture du français.

Le succès que connaîtront les élèves, grâce à ces cahiers d'exercices, les motivera à écrire davantage, tout en tenant compte de la qualité de leurs écrits. Ainsi, il sera possible de répondre aux attentes des parents et du ministère de l'Éducation en favorisant un apprentissage gradué et continu.

Siège social :

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

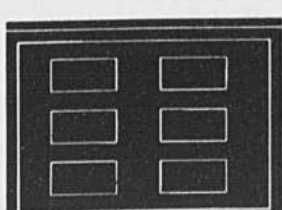
Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone : (514) 842-3481

Télécopieur : (514) 842-4923

Adresse Internet :

http://www.guerin-editeur.qc.ca



foyer de jeunes
travailleurs
et travailleuses
de montréal inc.

Le Foyer
de jeunes
travailleurs,
partenaire de
l'entreprise privée

Tél. (514) 522-3198

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 950 \$ Solde 399 \$
Vestes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 695 \$ Solde 299 \$
Pantalons 100 % laine, importés d'Italie	reg. 195 \$ Solde 99 \$
Pantalons 100 % coton, importés d'Italie	reg. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h
sur rendez-vous seulement

Un cri de femmes pour le Soudan

Des bénévoles d'ici viennent en aide aux enfants oubliés de la guerre

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

La situation va en se détériorant au Soudan, et un groupe de femmes qui œuvre depuis dix ans pour venir en aide aux enfants du pays lance un appel à la générosité du public. L'ouvroir Notre-Dame des Apôtres du Soudan, qui existe depuis une décennie, est basé dans le sous-sol de la maison de Claudette Hagggar, à Saint-Laurent.

Avec un groupe d'amies, toutes bénévoles et retraitées, Mme Hagggar, égyptienne d'origine, immigrée à Montréal depuis 34 ans, fabrique et vend de l'artisanat au profit d'une mission située près de Khartoum, dans le nord du Soudan.

«La guerre dure depuis très longtemps, mais on n'en parle plus maintenant. Cela fait depuis le début des années 50 que c'est commencé. Dans les années 70, ils ont découvert du pétrole dans le sud, et la guerre a repris de plus belle», dit Mme Hagggar.

Tout a commencé lorsqu'une religieuse égyptienne, Nazla Nicolas, de la Congrégation des sœurs Notre-Dame-des-apôtres, est venue rendre visite à une amie de Mme Hagggar.

Dans un endroit qui s'appelle Hilla Mayo, cette religieuse, avec les Pères des missions étrangères de Pont-Viau, tient une école de filles et dispense de l'éducation pour adultes. «On y apprend des métiers ou on y apprend à lire et à écrire. Les religieuses octroient aussi des prêts aux veuves et aux mères de famille séparées par la guerre. Cela leur permet de lancer un petit commerce de couture, de savon, ou de beignets pour survivre. Ce prêt est remboursable à 99 %», dit Mme Hagggar.

Depuis dix ans, le groupe de l'Ouvroir a réussi à amasser 150 000 \$, en vendant de l'artisanat. Il enregistre par ailleurs de 2000 à 3000 \$ de dépenses par année.

Mme Hagggar soutient que l'argent amassé se rend directement au Soudan, sans frais d'administration et sans intermédiaire. «Nous avons un numéro d'organisme de charité et nous donnons des reçus d'impôts», dit Mme Hagggar.

Présentement, en Afrique, des réfugiés soudanais montent du sud vers le nord, tous nus, à pied, et malades.

«Parfois, dit Mme Hagggar, on voit des bandes d'enfants arriver là-bas.»

On estime en effet que 1,2 million de Soudanais sont présentement en voie de mourir de faim. On dit aussi que les secours consentis par la communauté internationale se rendent difficilement dans la bouche des victimes du conflit, et qu'ils sont devenus une arme entre les mains des antagonistes.

«Nous ne pouvions rester à rien faire alors que ces enfants manquent de tout, dit Mme Hagggar. Je trouve inconcevable, par ailleurs, que la communauté internationale semble accorder si peu d'importance à la situation qui prévaut là-bas alors que des millions de vie sont en jeu. Notre action vise donc également à sensibiliser les gouvernements et la population en général au drame soudanais.»

Le PLQ met en garde Chrétien et Bouchard

À la veille de la conférence des premiers ministres qui se réunira à Saskatoon mercredi, le Parti libéral du Québec lance un avertissement tant à Jean Chrétien qu'à Lucien Bouchard.

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le porte-parole libéral et député de Châteauguay, Jean-Marc Fournier, a invité hier le premier ministre fédéral Jean Chrétien à renoncer «à ses positions dogmatiques reposant sur des réflexes centralisateurs».

Le député Fournier a aussi demandé au premier ministre du Québec Lucien Bouchard de «travailler de façon constructive à l'amélioration du fédéralisme canadien».

Les premiers ministres des provinces doivent se réunir à compter de mercredi à Saskatoon (Saskatche-

wan), notamment pour faire le point sur l'union sociale canadienne.

Selon M. Fournier, les premiers ministres des provinces du Canada anglais ont réussi à élaborer depuis trois ans un projet d'union sociale qui «serait à l'avantage de l'ensemble des contribuables canadiens».

Il invite MM. Chrétien et Bouchard à «ne pas être sourds» à cet appel au changement lancé par les neuf premiers ministres provinciaux du Canada anglais qui est partagé, croit-il, par l'ensemble des Canadiens.

M. Fournier a admis que la proposition formulée permettrait à une province de se retirer avec pleine compensation financière d'un programme social mis en avant par le gouvernement fédéral.

Ottawa refuse toujours cette formule de retrait d'une province avec compensation, mais M. Fournier a noté que le premier ministre Jean Chrétien «s'est senti obligé» d'aller rencontrer le président des premiers ministres provinciaux, M. Roy Romanow (Saskatchewan), avant la conférence.

«On voit bien qu'il y a un rapport de force qui s'est créé et qui pousse Ottawa à réagir. Il faut qu'Ottawa en tienne compte», a dit le député de Châteauguay.

Sondage peu crédible

Par ailleurs, le député Fournier a très brièvement commenté le récent sondage de la firme ontarienne Financial Post-Compas, qui indique un revirement de l'électorat québécois au cours des dernières semaines.

Selon ce sondage publié en fin de semaine dans le Toronto Sun, et qui a surpris les experts sondeurs québécois, le Parti québécois recueillerait maintenant 53 % des suffrages au Québec, contre seulement 42 % au Parti libéral de Jean Charest.

M. Fournier a noté que les experts «ont de la misère à donner de la crédibilité à ce sondage».

«Si cela favorise le fait que Lucien Bouchard déclenche des élections au plus tôt, tant mieux!», a dit le député libéral qui affirme néanmoins ne pas être inquiété par ce sondage estival.

Étude du Conseil du statut de la femme

Plus d'avantages que d'inconvénients à reconnaître les conjoints gais

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les lesbiennes ont vu leur condition progresser depuis quelques années au Québec mais la reconnaissance légale des unions de même sexe représente quelques inconvénients, estime une recherche que le Conseil du statut de la femme est en voie d'achever.

Au XIX^e siècle, la reine Victoria avait refusé de sanctionner un projet traitant de l'homosexualité entre femmes, tant elle croyait qu'une telle situation n'existait pas.

«De l'ignorance de la reine Victoria à la création du Réseau des lesbiennes du Québec en juin 1997, les lesbiennes ont fait du chemin. La société accepte mieux l'homosexualité et le lesbianisme est devenu une réalité plus visible», mentionne l'étude fort documentée du Conseil.

Le ministre de la Justice Serge Ménard a annoncé en juin dernier une révision de la législation publique en ce qui a trait à la définition des conjoints, une définition qui varie d'une loi à l'autre.

«L'intervention législative est souhaitable et les effets d'une reconnaissance législative des conjoints de même sexe sont à la fois symboliques et concrets», mentionne l'étude.

Mais une telle reconnaissance comporte aussi des inconvénients: par exemple il y aura perte de l'accès à l'aide sociale ou à l'aide juridique sur une base individuelle. Pour les lesbiennes qui auraient des enfants, il y aurait réduction des prestations familiales et une diminution de certains crédits d'impôts.

Au niveau des avantages toutefois, la reconnaissance des unions de même sexe représente un accès complet aux bénéfices réservés aux conjoints survivants dans les régimes de rentes, de retraite ou d'assurance automobile, ou la possibilité de bénéficier des crédits d'impôts transférables d'un conjoint.

Mais il y a surtout un pas important vers l'abolition de la discrimination. «Cela voudrait dire que les lesbiennes pourraient, à court ou moyen terme, parler de leur conjointe dans leur milieu de travail ou dans la famille sans subir des attitudes négatives ou de mépris», note l'étude.

La plupart des lesbiennes doivent en effet encore vivre leurs amours de façon secrète, «dans le placard» selon l'expression souvent utilisée. Elles doivent cacher des pans entiers de leur vie à leurs collègues de travail et à leur entourage. Certaines se privent d'effectuer ensemble les activités les plus banales pour ne pas éveiller les soupçons. Seulement 40 % ont prévenu leurs amis ou amis hétérosexuels et 44 % ne l'ont dit qu'à quelques personnes. Seulement 11 % des lesbiennes ont indiqué que leur orientation est connue dans leur milieu de travail.

Le nombre même des lesbiennes est impossible à évaluer. L'étude du Conseil fait mention de cinq recherches qui estiment que leur nombre varie de 4 à 9 % de l'ensemble des femmes, mais on n'en connaît pas le nombre exact.

La Commission des droits de la personne estime que les mesures à envisager pour contrer la discrimination et la violence dont les lesbiennes sont victimes «n'ont rien à voir avec leur poids démographique».

De plus, 15 % des femmes homosexuelles ont eu des enfants nés d'un précédent mariage hétérosexuel ou plus rarement par adoption ou insémination artificielle.

L'étude du Conseil pose par ailleurs plusieurs questions non résolues. Doit-on reconnaître les couples de même sexe selon les mêmes critères que les couples hétérosexuels? Quels seraient les droits et les devoirs des couples reconnus?

«Toute cette réflexion ne peut se faire en vase clos. Une réforme législative doit se faire en tenant compte du point de vue des personnes concernées et dans une optique d'équité envers l'ensemble des citoyens», conclut le document du Conseil du statut de la femme.

Les médias s'abattent sur Kenneth Starr à Toronto

PRESSE CANADIENNE

Toronto — L'homme qui mène l'enquête sur le scandale sexuel impliquant le président américain était au Canada hier, mais ce n'était pas encore assez loin pour le soustraire aux hordes de représentants des médias et à leurs questions sur des événements susceptibles d'entraîner la chute de Bill Clinton.

Le procureur spécial Kenneth Starr, invité à Toronto pour parler de la Cour suprême des États-Unis, a été intarissable dans ses réponses aux médias sur l'affaire Monica Lewinsky, mais au fond, il n'a rien dit.

«Je ne dirai rien de spécifique concernant ce qu'un ou des témoins feront», a-t-il déclaré. «Nous cherchons, comme je l'ai dit auparavant, à avancer rapidement. Nous avons essayé et nous continuerons à essayer de réunir tous les faits [...] pour être en mesure de les évaluer puis de nous prononcer.»

Même s'il n'avait rien à dire à propos de son enquête visant à faire la lumière sur les allégations entourant les relations du président américain avec l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche Monica Lewinsky, Kenneth Starr est devenu lui-même une vedette au congrès annuel de l'Association du Barreau américain, auquel participent plus de 15 000 personnes.

Il avait été invité à Toronto par l'Institute of Judicial Administration, un groupe d'éducation judiciaire lié à la New York University, et dont il est le président. Il a prononcé une conférence sur la Cour suprême américaine devant un parterre de juges et d'étudiants en droit.

Il a décrit la cour comme une instance qui se base sur les faits, qui a une approche non théorique, et encouragé les milieux américains du droit à se sentir fiers du plus haut tribunal de leur pays.

Après son discours, il a répondu aux questions de l'auditoire, tout en évitant toutes celles touchant son enquête. Celle-ci a pris un nouveau tournant la semaine dernière quand Monica Lewinsky a obtenu l'immunité judiciaire en échange de sa coopération.

Au-delà de la simple affaire d'adultère, le président est soupçonné par le procureur spécial de parjure et d'obstruction à la justice — des faits susceptibles de déclencher une procédure en «impeachment» (destitution).



Cette enfant veut autre chose qu'un jeu vidéo.

Collectes de sang pour les prochains jours
Semaine du 3 août au 7 août 1998

Les lundi et mercredi de 10 h à 17 h 30
et les mardi et jeudi de 10 h à 19 h 30

Centre des donneurs de sang — Montréal
Centre commercial Maisonneuve, 2992, rue Sherbrooke Est (Métro Papineau)
À noter que le vendredi 7 août le Centre des donneurs sera fermé.

Le lundi 3 août 1998, à Saint-Bruno
chez Automobiles Niquet Inc.

1905, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), de 14 h 30 à 20 h
Objectif: 150 donneurs

Le mercredi 5 août, à LaSalle

à la Caserne des pompiers
1300, avenue Dollard, de 14 h 30 à 20 h 30
Objectif: 300 donneurs

Le jeudi 6 août, à Boucherville

à la Caserne des pompiers
600, chemin du Lac, de 10 h à 20 h 30
Objectif: 375 donneurs

Info-Collecte

(514) 832-0873
1 800 343-SANG

Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.



Croix-Rouge
canadienne

C O N C O U R S

ACTES SUD

20 ans de découvertes

Un été à croquer
avec
Christyne Brouillet
Du lundi au jeudi à 19h
Une réalisation de Christophe Rodriguez

première chaîne
Radio-Canada

1^{er} prix
Un bon d'achat chaque
semaine des éditions
Actes Sud, d'une valeur de
100 \$ (taxes incluses)

2^e prix
Une sélection des oeuvres
publiées aux éditions
Actes Sud, d'une valeur de
1000 \$ (taxes incluses)
- Tirage 27 août

3^e prix
Un forfait champêtre
d'une fin de semaine pour
deux personnes dans un des
établissements du réseau
Hôtellerie Champêtre
d'une valeur de 600 \$
- Tirage 27 août.

Pour participer,
écoutez l'émission Un été à croquer
animée par Christyne Brouillet,
diffusée du lundi au jeudi de 19h à
21h sur les ondes de la première chaîne
de Radio-Canada. Chaque semaine,
une nouvelle question sera proposée.
Trouvez la réponse sur le site internet
Infoculture de la radio de
Radio-Canada au
<http://radio-canada.ca/infoculture>

Remplissez
le coupon-réponse

qui sera publié tous les mardis et
samedis dans Le Devoir du 7 juillet
au 22 août. Le tirage se fera à tous les
jeudis de chaque semaine.
Faites-le parvenir à l'adresse suivante

Le Devoir
Concours Actes Sud, 20 ans de découvertes / Un
été à croquer
2050, rue de Bleury, 9^e étage
Montréal (Québec)
H3A 3M9

N'oubliez pas d'inclure également
le nom et l'adresse de votre librairie préféré.

En collaboration:

LE DEVOIR

alq
ASSOCIATION DES
LIBRAIRES DU
QUÉBEC

Hôtellerie
Champêtre
1 800 714-1214

Question: Quel vent soufflait sur Berne le jour où Romain Gary détruisit un portrait de lui-même peint par Vennard?

Réponse

Nom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone (bur.)

(rés.)

(téléc.)

(e-mail)

Ma librairie préférée

Adresse

Les fac-similés sont acceptés, pas les photocopies. Les participants doivent avoir 18 ans et plus.
Les règlements du concours sont disponibles au Service à l'auditoire de Radio-Canada.

LE DEVOIR

MONTREAL

CONTRASTES

La vie n'est pas de tout repos dans l'industrie de la mort

Soumises à une concurrence sans cesse croissante, les entreprises funéraires en sont réduites à s'arracher la clientèle

Entre deux circulaires de Poulet frit Kentucky et de Mike's, de nouveaux intrus s'immiscent dans la boîte aux lettres: les salons funéraires et les cimetières. À l'heure de l'invasion des multinationales américaines et considérant la popularité croissante de la crémation, qui ne nécessite plus qu'un petit lot de 0,36 mètre carré, le cadavre, avant, pendant et après, est plus recherché que jamais. Mortels: pensez à vos restes humains.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Pour appâter de nouveaux clients, cimetières et salons funéraires rivalisent d'imagination. «À l'ouverture de notre salon, nous avons envoyé des cartons d'invitation à tous les citoyens de Lachine», explique Julie Cardinal, directrice du salon Cardinal à Lachine. Ici, ni violoncelles ni petits fours pour dorer la pilule aux visiteurs. «Nous y sommes allés très simplement, sans nourriture. Les cercueils étaient ouverts (vides, bien sûr) avec la liste de prix affichée. Il faisait 30 degrés, mais 300 personnes sont venues!»

Qui donc fréquente ces noirs salons? «Il y avait surtout des gens qui venaient d'enterrer un de leurs proches, désireux de comparer les prix. Et puis, sans doute, quelques-uns de nos compétiteurs.»

Comme le salon Cardinal, le Centre funéraire Côte-des-Neiges compte sur les journées portes ouvertes, publicisées par pareil envoi massif de circulaires. Il s'en est tenu une en novembre dernier, en plein Mois des morts, puis une autre (plus étonnant!) le jour même... de la fête des Mères, en mai.

Pour vendre des terrains, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lui, mise sur ses célébrités, comme Calixa Lavallée ou Robert Bourassa, qui y dorment de leur dernier sommeil. «La proximité d'illustres personnages attire les gens», précise Yolande Tremblay, directeur général du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. «Nous mettons donc l'accent sur leur présence dans nos kiosques au Salon des aînés ou dans les centres commerciaux.»

D'autres dépliants, envoyés ceux-là aux écoles, proposent des visites guidées du cimetière, présentées comme autant de leçons d'histoire en plein air au fil de ses illustres sépultures.

«Nous faisons de plus en plus de ces visites guidées. Elles ont lieu l'avant-midi en assurant l'intimité des cortèges funèbres», précise Yolande Tremblay.

Pour sa dernière activité grand public, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges a expédié 40 000 circulaires.

«La compétition est énorme et toute la profession fonctionne à coups de dépliants», soutient M. Tremblay. Après nos 40 000 envois, nous n'avons reçu qu'une seule plainte, d'une personne en phase terminale. Pour éviter de heurter les gens, nous inscrivons une petite note d'avertissement sur nos enveloppes, nous excusant par avance si nos dépliants arrivent en des moments difficiles.»

S'il est interdit aux entreprises funéraires de solliciter des contrats d'arrangements préalables dans les hôpitaux, les centres d'accueil ou chez leurs anciens pensionnaires, rien ne les empêche de procéder à des envois grand public par la poste. Et jusqu'ici, précise-t-on à l'Office de protection du consommateur, personne n'a trouvé à se plaindre de cette pratique. «En fait, l'industrie funéraire est l'une de celles qui suscitent le moins de plaintes», précise Georges-André Levac, porte-parole de l'Office de la protection du consommateur. «Tout au plus les gens nous appellent pour nous faire part de leur surprise et de leurs inquiétudes quand ils découvrent que le salon avec lequel ils ont transigé n'est pas l'entreprise familiale qu'ils croyaient mais la propriété d'Américains qui en ont même acheté le nom.»

Dans la vie comme dans la mort

Comme le fait remarquer l'architecte-paysagiste et urbaniste Malaka Ackaoui, conceptrice du plan directeur du cimetière-jardin du Mont-Royal (sans but lucratif), le lieu d'inhumation est souvent le reflet de la ville et de la société. «Avant, les lots familiaux s'achetaient à coups de 100 pieds carrés et toute la famille y était enterrée. Dans quelques années, avec les familles éclatées, on se surprendra même de trouver deux conjoints enterrés côte à côte!»

De même, le cimetière rend compte des différentes vagues migratoires. «À l'ère des immenses mausolées édifiés à la gloire de riches immigrants en Amérique a succédé la tradition bloc appartement. Comparables aux immeubles à logements, les mausolées communautaires, regroupant différentes familles, sont ensuite apparus.»

C'est dans ce contexte que s'est développée la crémation, bien moins lucrative que l'inhumation pour l'industrie



Cette croix toute simple dans un cimetière montréalais contraste avec les centaines de millions que génère l'industrie canadienne de la mort.

funèbre. De plus en plus répandue, cette pratique a obligé les cimetières à multiplier leurs services: messes, arrangements floraux et paysagers, ventes de monuments, conférences sur le deuil, thérapies... Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges met même à la disposition de sa clientèle «des ordinateurs avec bandes interactives [du genre page Web], comprenant biographies et photos. À l'anniversaire du décès, ça clignote», précise Yolande Tremblay.

Gadgets, que tout cela? De la petite bière, comparative aux services offerts chez nos voisins. A New York, une entreprise informatique propose des funérailles virtuelles, avec caméras installées sur les lieux de la célébration. Diffusées sur Internet, ces funérailles agrémentées de photos du défunt et accessibles par un mot de passe (payant) permet par exemple à un résident de Californie de rendre un dernier hommage à un vieil oncle décédé à l'autre bout du pays, et ce, sans se déplacer.

Aucun doute, même pour les géants de la mort, la vie n'est pas toujours facile. Chacune des 1193 entreprises canadiennes de pompes funèbres joue du coude pour décrocher sa part des 982,8 millions de recettes annuelles récoltées par l'industrie dans son ensemble. Même le groupe Loewen, le leader canadien de pompes funèbres avec ses 1000 salons et 400 cimetières, a connu ses difficultés, comme en témoignent les fluctuations de son action, entre 56,75 \$ et 32 \$ au cours de la dernière année.

D'autres connaissent un sort plus tragique encore. Plein à craquer avec ses 50 000 sépultures, le cimetière centenaire Elmwood, à Winnipeg, ne procure plus de revenus suffisants à son propriétaire torontois, Brian Stewart. Résultat: laissé à l'abandon, le cimetière doit 400 000 \$ d'arriérés de taxe à la capitale de la province.

Inquiets de voir le dernier repos d'êtres chers menacé par ces aléas terrestres, un regroupement de familles demande maintenant à la Ville de Winnipeg de lui céder le cimetière. «Nous avons besoin de constituer un fonds perpétuel de trois millions», estime Gordon Sinclair, dont le père et la mère sont enterrés à Elmwood. Nous attendons aussi notre reconnaissance comme organisme de charité.»

Avis à tous: le cimetière Notre-Dame-des-Neiges est étranger à ce genre de problèmes. «Malgré que nous comptions 850 000 défunts», souligne son directeur Yolande Tremblay, il y a encore de la place pour cent ans!»

Soulagés?

Le décès accidentel de Marie-Soleil Tougas et de Jean-Claude Lauzon

Les circonstances du crash resteront nébuleuses

Le Bureau de la sécurité des transports, qui a remis hier son rapport à Montréal, n'a pu établir avec précision les circonstances ayant mené à l'écrasement du Cessna dans lequel ont péri la comédienne Marie-Soleil Tougas et le cinéaste Jean-Claude Lauzon en août dernier.

MARIO GILBERT
PRESSE CANADIENNE

L'accident d'avion qui a coûté la vie à Marie-Soleil Tougas et Jean-Claude Lauzon, l'été dernier dans le Grand Nord québécois, a été probablement causé par un moment de distraction ou une illusion d'optique, conclut le Bureau de la sécurité des transports (BST).

Tout en admettant que la cause de l'accident n'a pu être déterminée, l'organisme fédéral conclut que le cinéaste était toujours aux commandes de l'hydravion au moment de son écrasement sur le versant sud de la vallée de la rivière aux Mélézes, le 10 août 1997.

Et n'eût été de l'incendie qui a éclaté quelques secondes après l'écrasement, le couple serait peut-être encore en vie — l'atterrissage en catastrophe s'est relativement bien déroulé, à une vitesse d'environ 50 nœuds (65 km/h).

Chose certaine, Jean-Claude Lauzon était vivant tout de suite après l'écrasement — on a retrouvé de la sue dans son système respiratoire —, mais on ne sait pas s'il était conscient, conclut le BST dans son rapport d'enquête rendu public hier à Montréal. L'appareil a pris feu environ quatre secondes après l'impact, et les flammes ont fait fondre jusqu'à l'aluminium.

Dans le cas de Marie-Soleil Tougas, l'autopsie du corps carbonisé n'a pu déterminer si elle était encore vivante après l'accident, ni la cause de sa mort.

Le réalisateur de *Léolo* et d'*Un zoo la nuit*, âgé de 43 ans, et la comédienne et animatrice âgée de 27 ans faisaient un voyage de pêche dans la baie d'Ungava, près de Kuujuaq, avec deux amis, les comédiens Gaston Lepage et Patrice L'Écuyer, qui prenaient place dans un autre hydravion.

Ce qui a provoqué l'écrasement demeure un mystère pour Marc Perrault, enquêteur en chef du BST dans ce dossier. Deux hypothèses ont cependant été retenues: la distraction momentanée ou l'illusion d'optique, phénomène connu et documenté en aviation, que l'on étudie sur les bancs des écoles de pilotage.

Lepage l'a prévenu

Après avoir failli amerrir, Lauzon a soudain décidé de sur-

voler à nouveau la rivière aux Mélézes, peut-être parce qu'il voulait s'assurer de la force du courant, un geste plein de sagesse, commente le BST. Remettant les gaz et virant à gauche, vers le versant sud de la vallée, il s'est retrouvé tout à coup trop près de la montagne; son appareil manquait de vitesse et toute manœuvre risquait de le faire passer sous la «vitesse de décrochage» — la vitesse à laquelle l'avion n'est plus soutenu par l'air sous les ailes.

«D'une part, il est possible qu'après la remise des gaz, la plus grande partie de son attention ait été consacrée à la surveillance de l'aire d'amerrissage, à gauche et un peu derrière lui, écrit-on dans le rapport, ou alors il est possible que la passagère ait eu un malaise» — Marie-Soleil Tougas souffrait du mal des transports, elle avait même été malade quelques heures plus tôt.

«D'autre part, en volant face au versant de la vallée, le pilote a pu subir les effets d'une illusion d'optique qui peuvent entraîner une situation dangereuse à faible altitude et à une vitesse avoisinant la vitesse de décrochage», conclut le rapport.

Les pilotes sont parfois victimes d'illusions d'optique lors de manœuvres à basse altitude et en terrains accidentés: impression de trop grande vitesse, ligne d'horizon faussée — le pilote aligne le nez de l'appareil sur l'horizon, qui dans ce cas-ci était en angle.

Prévenu du risque d'écrasement par le comédien Gaston Lepage, qui s'était posé un peu plus tôt sur la rivière aux Mélézes, Lauzon aurait estimé que le temps et l'espace lui manqueraient pour terminer la manœuvre de demi-tour. Il aurait alors décidé de se poser en catastrophe, comme il l'avait fait sans trop de casse en 1994 au lac Louise, au Québec.

Mais le pilote n'aurait pas eu le temps de couper l'alimentation électrique et en carburant, comme le veut la consigne en pareils cas, et c'est le violent incendie qui aura été dévastateur. Un arbre a transpercé une aile de l'appareil et le carburant qu'elle contenait s'est enflammé.

«L'accident [dans les arbres] offrait des chances de survie [...] mais la rapidité avec laquelle l'incendie s'est déclaré et son intensité n'offrait aucune chance aux occupants d'évacuer la cabine à temps», conclut le BST.

L'inspection de l'épave du Cessna 180K n'a révélé aucune défaillance technique: la vérification annuelle avait été effectuée un mois avant l'accident. Les conditions météo étaient propices au vol à vue ce jour-là, malgré un vent modéré.

Jean-Claude Lauzon, réputé sage et prudent derrière le manche à balai, totalisait environ 1850 heures de vol depuis 1984, soit environ 150 heures chaque année. Ni l'autopsie ni l'analyse toxicologique n'ont révélé une incapacité du pilote, qui était «frais et dispos» ce jour-là, selon les témoignages recueillis par les enquêteurs, notamment auprès des comédiens Lepage et L'Écuyer.

Grève à l'Office municipal d'habitation

LE DEVOIR

Les 145 employés de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) sont en grève depuis hier. Leur geste a créé une surprise totale à l'Office, qui soutient que les négociations allaient pourtant bon train.

«Nous nous sommes vus le 22 juillet dernier et avions convenu de nous revoir cette semaine», commentait hier Michel Perreault, responsable de la négociation à l'Office.

L'OMHM gère 17 000 logements à loyer modique situés à Montréal, accueillant 30 000 personnes. Les employés en grève s'occupent habituellement de l'entretien des édifices ainsi que des réparations des logements.

La direction de l'Office promet de répondre aux urgences et elle a pris «des mesures exceptionnelles» pour assurer la sécurité des logements, en y dépêchant des patrouilleurs pour surveiller les édifices. Elle redoute le vandalisme.

Le syndicat, qui est affilié au Syndicat canadien de la fonction publique depuis un an (il a alors quitté la CSN)

est sans contrat de travail depuis la fin de 1995 (alors qu'une loi avait prolongé de deux ans la convention collective de 1993).

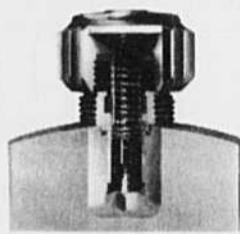
Le litige actuel porte sur la semaine de travail, le syndicat revendiquant la semaine de quatre jours pour ses syndiqués, dont la journée de travail débute à 8h et se termine à 17h.

«Nous voulons la semaine de quatre jours, tout en assurant le service du lundi au vendredi», plaide le porte-parole syndical Michel Fontaine, en disant ne pas comprendre qu'un organisme de la taille de l'Office d'habitation soit incapable d'instaurer un régime déjà en vigueur depuis trois ans à la Communauté urbaine de Montréal et depuis plus de deux ans à la Ville de Montréal, où certains services doivent même être maintenus 24 heures sur 24, 365 jours sur 365.

À l'Office, le responsable patronal rétorque que «nous avons une qualité de service-client à assurer».

«La partie syndicale ne nous a pas démontré que la semaine de quatre jours aurait un effet bénéfique sur les clients», souligne Michel Perreault.

Cela fonctionne dans un sous-marin; cela fonctionne tout aussi bien dans une Rolex.



Toutes les montres Rolex Oyster sont complètement étanches, car elles possèdent un remontoir Twinlock à double protection ou Triplock qui se visse contre le boîtier, à la manière d'un sas de sous-marin.

ROLEX



OYSTER PERPETUAL SUBMARINER

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876



NOUVEAUTÉ
FRANÇAIS
1^{er} cycle du primaire

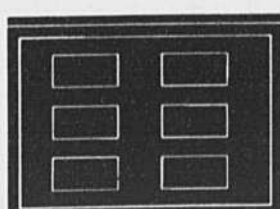
Je peux écrire
2^e année
Cahier
72 pages, 7,50 \$
Je veux écrire
1^{re} année
Cahier
46 pages, 6,50 \$
J'aime écrire
3^e année
Cahier
72 pages, 8 \$

Lyse-Anne Papineau
Danielle Venne

Ces trois cahiers d'activités destinés aux élèves du premier cycle du primaire, serviront à initier les jeunes à l'écriture du français.

Le succès que connaîtront les élèves, grâce à ces cahiers d'exercices, les motivera à écrire davantage, tout en tenant compte de la qualité de leurs écrits. Ainsi, il sera possible de répondre aux attentes des parents et du ministère de l'Éducation en favorisant un apprentissage gradué et continu.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur Ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
http://www.guerin-editeur.qc.ca



Foyer de jeunes
travailleurs
et travailleuses
de Montréal inc.

Le Foyer
de jeunes
travailleurs,
partenaire de
l'entreprise privée

Tél. (514) 522-3198

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie
laine = coton = lin rég. 950 \$ Solde 399 \$

Vestes d'été, importés d'Italie
laine = coton = lin rég. 695 \$ Solde 299 \$

Pantalons 100 % laine, importés d'Italie rég. 195 \$ Solde 99 \$

Pantalons 100 % coton, importés d'Italie rég. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636 Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 16 h
Tous les soirs après 18 h sur rendez-vous seulement

• LES ACTUALITÉS •

Gaspésie

Levée imminente
du blocus micmac?

PRESSE CANADIENNE

Carleton — Les Micmacs traditionalistes de Listuguj pourraient suspendre leur blocus de la scierie GDS à Pointe-à-la-Croix, cette semaine, si le gouvernement québécois les laisse vendre le bois déjà ramassé sur les terres publiques et s'ils peuvent continuer à en couper en attendant un règlement à long terme au sujet de leurs droits en forêt.

Le porte-parole des traditionalistes, Gary Metallic, est sorti assez confiant hier d'une seconde rencontre avec le médiateur Bernard Mathieu, nommé par le gouvernement du Québec pour régler la question de l'accès des Micmacs à la forêt publique, et peut-être à une partie de la forêt privée.

«La proposition semble réalisable, même si elle n'est pas parfaite. Nous devons la soumettre à notre communauté ce soir [hier]. Il y a une ouverture pour que nous puissions vendre le bois déjà coupé et, je crois, il y a une ouverture pour que nous continuions à en ramasser», a résumé M. Metallic.

Son groupe dispose de trois jours pour répondre, mais cette réponse pourrait venir dès aujourd'hui. Les Micmacs libéreraient la scierie et la parterre de coupe de GDS en forêt publique du même coup.

La portée de la proposition d'hier ne dépasse pas le court terme. S'ils pouvaient vendre le bois et continuer de le ramasser, les Micmacs poursuivraient les négociations pour en arriver à une entente à long terme.

Une «part équitable», pour Gary Metallic, consisterait à obtenir un volume de plus de 100 000 mètres cubes par an pour les générations à venir. Il s'engagerait à vendre ce bois aux scieries du Québec, à GDS en l'occurrence, «si le prix du marché est respecté». Le bois doit être dévolu au gouvernement traditionaliste et non au conseil de bande, avec qui le groupe de M. Metallic entretient des rapports houleux.

Le porte-parole du ministère des Ressources naturelles, Charles Larochelle, refuse d'entrer dans les détails des négociations en attendant qu'une entente, même à court terme, intervienne avec les autochtones.

Le gouvernement semble toutefois ferme sur l'attribution du bois des terres publiques. «Les octrois [de bois], ça passe par le conseil de bande, les représentants officiels et légitimes [des Micmacs]», a dit M. Larochelle.

Les Micmacs traditionalistes occupent le parterre public de coupe de GDS depuis 22 jours, et la scierie depuis 12 jours, en guise de représailles envers l'État québécois, qui a menacé de poursuites les scieries néo-brunswickoises achetant les billots coupés par les autochtones en Gaspésie.

Les Micmacs excluent pour le moment l'extension de leur moyens de pression à d'autres chantiers de coupe, ceux d'Avenor (privé) et de Cédric (public).

Plus de 125 travailleurs de la région de Pointe-à-la-Croix sont touchés par l'action des Micmacs. L'injonction émise par la Cour supérieure pour qu'ils quittent la scierie de GDS ne leur a même pas été officiellement signifiée, les corps policiers refusant d'accompagner l'huissier.

Traité historique en Colombie-Britannique

Les Indiens ont obtenu leur autonomie sur près de 2000 kilomètres carrés de terre dans la vallée de Nass, où ils vivent depuis 10 000 ans

Un accord historique conclu le 15 juillet dernier avec les Indiens Nisga'a et qui doit être paraphé aujourd'hui, suscite un débat en Colombie-Britannique. Le traité marque l'aboutissement de cent ans de négociations. Aura-t-il longue vie ?

PRESSE CANADIENNE

Victoria — Plus d'un siècle après que leurs ancêtres eurent effectué le voyage jusqu'à Victoria pour revendiquer la propriété de leur territoire, les Indiens Nisga'a de Colombie-Britannique signent aujourd'hui un traité qui leur accorde un territoire représentant le tiers de la superficie de l'Île-du-Prince-Édouard.

Une cérémonie doit avoir lieu dans le village Nisga'a de New Aiyansh, à près de 800 kilomètres au nord-ouest de Vancouver, pour célébrer la signature historique du premier traité moderne en Colombie-Britannique.

Les 5500 Nisga'a de la province, qui vivent dans la rude et montagneuse vallée de Nass depuis plus de 10 000 ans, n'ont jamais cessé de revendiquer leurs droits territoriaux.

En 1887, une délégation de chefs effectuait un voyage infructueux à Victoria pour faire valoir la cause des Nisga'a.

En février 1996, les gouvernements fédéral et provincial parvenaient à une entente de principe avec les Nisga'a. Les trois parties concluaient définitivement l'affaire le 15 juillet dernier. Le traité accorde aux Indiens Nisga'a 1930 kilomètres carrés de terres dans la basse vallée Nass, une autonomie gouvernementale équivalant à celle dévolue aux administrations municipales et 190 millions de dollars en argent. Les Nisga'a obtiennent les droits sur l'exploitation des ressources de leurs terres, ce qui leur donne accès aux forêts et à la pêche. Les Nisga'a peuvent se doter de leurs propres tribunaux, mais ils sont assujettis au Code criminel du Canada, à la Constitution et à la Charte des droits.

Les Nisga'a devront renoncer à leur exemption de taxes et à toute poursuite future en échange du traité.

Le coût de ce traité est évalué à 500 millions. Ottawa en assumerait environ 70 %, et la Colombie-Britannique payera le reste. Depuis la signature du 15 juillet, le traité a engendré



MIKE BLAKE REUTERS

Le centre communautaire des Nisga'a, de New Aiyansh, en Colombie-Britannique, où aura lieu aujourd'hui la cérémonie de signature d'un traité historique.

un débat politique en Colombie-Britannique. Le premier ministre Glen Clark s'est dit prêt à perdre les prochaines élections sur cette question. Le chef de l'Opposition, Gordon Campbell, affirme que le traité devrait faire l'objet d'un référendum provincial.

Le traité doit être ratifié par l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, la Chambre des Communes et les Nisga'a. Un vote libre aura lieu à l'Assemblée législative, et les

Nisga'a se prononceront par voie de référendum.

Des observateurs de la scène politique estiment que le traité pourrait dominer l'actualité politique en Colombie-Britannique ces prochaines années. Un expert en politique de l'Université de Victoria a également signalé que des autochtones de partout à travers le monde observeront le Canada, pour vérifier s'il arrivera à régler toute cette question d'une façon pacifique.

Espoir d'un accord entre Ottawa et les Indiens Lubicon

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Après plus de 60 ans de négociations, de barrages routiers et même un boycottage international réussi, un espoir de règlement se dessine dans le dossier des revendications des Indiens Lubicon du nord de l'Alberta.

Modérément optimiste, un conseiller de la bande Lubicon, Fred Lennarson, pré-

vient toutefois que les mêmes obstacles qui avaient provoqué l'impasse pourraient à nouveau causer un blocage, soit les questions interrelées de la terre et du nombre d'Indiens Lubicon.

Pour la première fois en 18 mois, le gouvernement fédéral doit s'asseoir aujourd'hui avec les négociateurs de la bande à Peace River, en Alberta, pour tenter de régler la revendication, qui remonte au début des années 30.

Le cas des Indiens Lubicon, des Cris, a acquis une notoriété internationale en 1988, quand la bande, que le *New York Times* décrivait comme «la tribu oubliée du Canada», a bloqué des chemins utilisés par les compagnies forestières dans ce qu'ils considèrent être leur territoire, à environ 450 kilomètres au nord-ouest d'Edmonton.

Des sympathisants du monde entier ont

aidé la petite bande à arracher des concessions de la multinationale japonaise des pâtes et papiers Daishowa-Marubeni, grâce à un boycottage dont la compagnie affirme qu'il lui a fait perdre 20 millions. Le boycottage a été levé au début de l'été, quand Daishowa a promis de ne pas couper de bois sur les terres revendiquées.

La première séance de pourparlers portera sur une proposition de règlement soumise l'automne dernier par les Lubicon.

Ils réclament 246 kilomètres carrés, 72 millions de dollars pour l'hébergement et les services et environ 33 millions pour aider cette communauté pauvre à développer son industrie et son agriculture.

Ils demandent également 120 millions en guise de compensation d'Ottawa et de l'Alberta pour les ressources forestières et énergétiques déjà exploitées sur les terres contestées.

Le principal problème susceptible de faire échouer les discussions demeure cependant identique à celui qui a fait dérailler les pourparlers, dans un climat de méfiance, à la fin de 1996: la question du nombre de membres de la bande et des critères utilisés pour le déterminer, ce qui décidera de la superficie du territoire que la bande devrait recevoir.

Bien que les Lubicon négocient avec le gouvernement fédéral, la terre qui constituerait une réserve appartient à la province.

En 1989, l'Alberta avait offert 246 kilomètres carrés au total, sans tenir compte du nombre de membres de la bande. Mais l'offre a été révoquée par le premier ministre Ralph Klein quand certains membres de la bande se sont dissociés des Lubicon. Après cette scission, un désaccord a émergé sur la question de savoir si les Lubicon sont au nombre de 300 ou 500.

Vice-président
Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera Le Devoir auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vite en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés

Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430

Montréal (Québec) H3B 3T3

Télécopieur : (514) 875-4205

Tél. : (514) 875-9123

Courriel : sberube@brassard.ca

Pourquoi j'aiderais

OXFAM ? OXFAM-QUÉBEC

Pour porter
SECOURS
aux populations
menacées du

Sud-Soudan

L'urgence de la
situation appelle
votre don :

1-888-693-2697
ou (514) 937-1614

7 jours par semaine

OUI, je veux que mon don serve à Urgence-Soudan

Je paie par chèque ou mandat postal Prénom _____
à l'ordre de OXFAM-QUÉBEC Nom _____
ou par Visa-OXFAM Visa MasterCard Adresse _____
No. de la carte _____ Ville _____
Date d'expiration _____ Code postal _____
Signature _____
Date _____
MERCRI de nous envoyer votre don et ce coupon
dûment rempli à : OXFAM-QUÉBEC, 2330, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 200, Montréal (QC) H3J 2V2
No. d'enregistrement : 11907 5091 RR0001

La Russie construira
16 réacteurs nucléaires

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — La Russie va construire seize nouveaux réacteurs nucléaires d'ici l'an 2010 dans le cadre d'un programme de développement de l'énergie atomique, a indiqué hier Evgueni Ignatenko, directeur de Rosenergoatom, organisme chargé de l'exploitation des centrales nucléaires.

L'agence Itar-Tass avait annoncé la semaine dernière que seuls sept réacteurs seraient construits d'ici 2010 selon un programme approuvé par le gouvernement.

En fait 16 réacteurs seront construits, mais dans le même temps neuf réacteurs jugés obsolètes dans les centrales de Kolskaïa, Novoronejskaïa, Leningradskaïa et Bilbinskaïa seront mis hors de service, a précisé M. Ignatenko lors d'une conférence de presse.

Les réacteurs qui doivent être construits sont des réacteurs perfectionnés de la dernière génération type VVER-640 et VVER-1000 à eau légère et type BN-800 à neutrons rapides.

La Russie compte actuellement 29 réacteurs répartis dans neuf centrales nucléaires. Le coût des travaux s'élèvera à 52,9 milliards de roubles (8,5 milliards de dollars) d'ici 2005.

Selon M. Ignatenko, 95 % des frais seront couverts par la vente d'électricité aux consommateurs. Rosenergoatom, selon lui, a déjà inclus ces besoins de financement dans le calcul de ses tarifs.

Rosenergoatom discute notamment avec l'Union européenne de l'octroi d'un crédit d'un montant de 290 millions de dollars pour achever la construction du réacteur numéro 3 de la centrale de Kalininskaïa d'ici l'an

2000. Ce plan de développement ambitieux est annoncé à un moment où l'État russe, plus désargenté que jamais, a dû faire appel d'urgence à une aide financière de plus de 20 milliards de dollars pour soutenir sa monnaie.

«La réalisation de ce programme dépend de réalités économiques russes», a avoué M. Ignatenko, soulignant que ce plan connaîtrait «des difficultés» si l'économie du pays ne renouait pas avec la croissance.

Le programme vise à augmenter la production d'électricité de 110 milliards de Kw/h en 1997 à 140 milliards de Kw/h en 2005 et à créer 60 000 emplois supplémentaires.

Le plan entériné par le gouvernement prévoit aussi «le rééquipement technique, la reconstruction et la poursuite de l'exploitation» des centrales déjà en activité ainsi que l'augmentation des mesures de sécurité des réacteurs. Selon un rapport diffusé par Rosenergoatom, trois incidents nucléaires (un classe niveau 2 sur l'échelle internationale INES et deux classés niveau 1) ont eu lieu en Russie en 1998. Par ailleurs, six arrêts d'urgence ont été nécessaires cette année. Les responsables n'ont pas donné de détails sur ses incidents.

La Russie, affirme Rosenergoatom en se fondant sur des critères de sécurité d'exploitation des centrales, possède le parc nucléaire le plus sûr du monde après le Japon et l'Allemagne, et avant les États-Unis, la France et le Canada.

Les centrales nucléaires russes produisent 13 % de l'électricité du pays, une énergie deux fois plus rentable que celle produite dans les centrales thermiques.

Publié le vendredi 14 août 1998

soyez à la page

section

Mode

votre rendez-vous mensuel...

LE DEVOIR

Tombée publicitaire le vendredi 7 août 1998

LE DEVOIR

LE MONDE

État de la réserve collective de sang	
Groupe sanguin	
A-	65%
A+	64%
B+	57%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Info-collecte: 832-0873

AFGHANISTAN

Les taliban voient venir la victoire finale

STEFAN SMITH

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — Les taliban continuent de progresser hier vers Mazar-i-Sharif, la seule grande ville d'Afghanistan qui leur échappe encore, annonçant même être désormais «au seuil de la victoire» finale contre leur opposition armée.

Selon la radio de la milice fondamentaliste, les étudiants en théologie ont avancé à l'est et à l'ouest de Mazar-i-Sharif, principal bastion des forces de l'opposition, après la prise dimanche de Shiberghan, le chef-lieu de la province de Jowzjan.

Située à 120 km à l'ouest de Mazar-i-Sharif, Sheberghan était une base militaire aérienne essentielle pour les troupes du général Abdul Rashid Dostam, ennemi des taliban. En outre, des chefs locaux du district de Balkh, à une vingtaine de kilomètres de Mazar-i-Sharif, ont hissé des drapeaux blancs en signe d'allégeance au mouvement islamiste, d'après la radio des taliban.

Celle-ci a affirmé qu'avec cette nouvelle progression, les taliban, au pouvoir à Kaboul depuis septembre 1996, étaient «au seuil de la victoire», c'est-à-dire sur le point de réaliser leur objectif de conquérir le dernier tiers du territoire afghan n'étant pas entre leurs mains.

L'attaque a été menée par le ministre de l'Intérieur, le mollah Khairullah Khairkhwa, dont les hommes ont été rejoints par des troupes de la milice fondamentaliste venues de la province de Kunduz et que dirige le ministre de l'Information et de la culture, le mollah Amir Khan Muttaqi, ont précisé des sources taliban.

Les forces d'Amir Khan Muttaqi ont percé la ligne de front située à une centaine de kilomètres à l'est de Mazar-i-Sharif et poursuivaient leur avance hier, ont ajouté ces sources. Conséquence, la cité d'Hairatan, à la frontière avec l'Ouzbékistan, menaçait d'être prise à son tour par les taliban, ont indiqué des sources indépendantes.

De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a évacué dimanche par avion de Mazar-i-Sharif ses derniers collaborateurs étrangers et l'Iran a fait de même avec ses diplomates en poste dans cette ville, selon la radio d'Etat iranienne.

Toutefois, selon le CICR, huit étrangers travaillant dans l'action humanitaire y sont toujours bloqués et des négociations sont en cours pour envoyer un avion les chercher. Ils s'agit de membres des organisations Pharmaciens sans frontières, Solidarités et Médecins sans frontières, a précisé M. Juan Martinez, porte-parole du CICR.

Aucun responsable de l'opposition armée n'a pu être contacté. Toutefois, des informations obtenues hier dans la région faisaient état d'une atmosphère «calme, mais tendue» à Mazar-i-Sharif, où les différentes factions contrôlant la cité s'activent à préparer sa défense.

Mazar-i-Sharif, qui est le siège de l'alliance anti-taliban, est fréquemment le théâtre de combats entre mouvements pourtant alliés contre les taliban et la plupart des organisations humanitaires y avaient déjà suspendu leurs activités devant les pillages réguliers et les attaques visant les représentations étrangères.

Les taliban s'étaient brièvement emparés de la ville en mai 1997, mais une révolte les en avait chassés au bout de trois jours avec de lourdes pertes. L'opposition afghane comprend principalement, outre les forces ouzbèkes du général Dostam, le Jamiat-Islami des Tadjikes de l'ancien président Burhanuddin Rabbani et du commandant Ahmed Shah Massoud, ainsi que le Hezbi-Wahdat des Hazaras chiïtes de Karim Khallili.

Le commandant Massoud fait face depuis plusieurs mois à des offensives des taliban dans le sud de la province de Takhar et au nord de Kaboul. Le Wahdat est, quant à lui, solidement retranché dans son principal bastion montagneux du Hazarajat.

EN BREF

Le PRI gagne et perd

Mexico (AFP) — Le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) perdrait le poste de gouverneur de l'Etat d'Aguaascalientes, au profit du PAN (Parti action nationale, conservateur), selon des sondages de sortie des urnes dimanche. Felipe Gonzalez du PAN, 51 ans, obtiendrait 50 % des suffrages exprimés, le candidat du PRI, Hector Olivares 41 % et celui du PRD (Parti de la révolution démocratique, centre-gauche) 7 %. Si ces chiffres étaient confirmés, le PAN totaliserait, après cette victoire dans l'Etat d'Aguaascalientes (centre-nord), six postes de gouverneurs dans tout le pays (sur 32 Etats, le PRI ayant 24 gouverneurs et le PRD deux, Zacatecas et le district de Mexico). En 1992, le PRI avait obtenu 70,3 % des suffrages, le PAN 21,3 % et le PRD à peine 2,8 %. Le PRI conserverait les postes de gouverneurs dans les Etats d'Oaxaca (avec 48 % des voix) et de Veracruz (avec 50 % des voix environ), le PAN obtenant 28 % et le PRD 15 %, selon ces mêmes sondages diffusés par la chaîne de TV Televisa. Mais le PRI perdrait là aussi un nombre important de voix par rapport aux mêmes élections de 1992.

Cour martiale pour deux soldats

Camp Lejeune (Reuters) — Les deux pilotes du corps des US Marines poursuivis pour leur rôle dans la catastrophe de Cavalese, dans les Dolomites, comparaitront en cour martiale en décembre et janvier prochains, a décidé hier la justice militaire américaine. Le capitaine Richard Ashby, âgé de trente ans, et le capitaine Joseph Schweitzer, trente ans également, répondront d'homicide par négligence et homicide involontaire. Les deux Marines étaient aux commandes du Prowler E46B qui a sectionné le 3 février dernier deux câbles d'un téléphérique de la station de ski italienne de Cavalese, provoquant la mort de vingt personnes.

Deux Irakiens arrêtés

Bagdad (AFP) — Les autorités irakiennes ont annoncé hier avoir arrêté deux Irakiens, membres d'un groupe de cinq personnes qui ont perpétré en décembre 1996 un attentat contre le fils du président irakien Saddam Hussein, Oudai, à l'instigation d'un pays voisin, non identifié. La direction de la Sûreté générale a indiqué, dans un communiqué reproduit par l'agence officielle INA, avoir arrêté «le criminel, agent de l'étranger Abdel Hassine Jalid qui a tiré sur Oudai et son complice Sabah Souaoush Kanaoui Nasser». Le communiqué ne nomme pas le pays voisin en question, se contentant de le qualifier d'étranger, ce qui dans la terminologie officielle irakienne signifie qu'il ne s'agit pas d'un pays arabe.

Les combats font rage dans la province du Kosovo

L'Europe craint une catastrophe

Milosevic est responsable, dit l'OTAN

Les combats entre les forces serbes et les séparatistes albanais du Kosovo se sont poursuivis hier avec la même intensité que la veille, et l'Union européenne, devant l'exode continu des civils, a évoqué le risque d'une «catastrophe humanitaire».

MICHEL MOUTOT
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — Au moins dix Albanais armés ont été tués près de Djakovica, dans l'ouest, a indiqué le Centre d'information serbe de Pristina, chef-lieu du Kosovo. Huit Albanais et deux policiers avaient été tués dimanche.

Pour la deuxième journée consécutive, les combats ont fait rage, selon les sources albanaises et serbes, dans la région centrale de la Drenica et dans celle de Djakovica, dans l'ouest de la province. Ces deux zones sont les seules où l'Armée de libération du Kosovo (UCK) conserve encore de fortes positions après une récente série de défaites.

Dans la Drenica, selon le Centre albanais d'information du Kosovo (KIC), les forces serbes ont mené hier des opérations

massives contre des dizaines de villages. Le KIC a cité, comme la veille, la région de Srbica et celle de Klina, où «une trentaine de villages subissaient une dure offensive des forces serbes».

Selon le KIC, l'opération s'est étendue hier vers le sud, touchant les secteurs de Kijevo et d'Iglarevo, sur la route d'importance stratégique qui relie Pristina à Pec, deuxième ville du Kosovo, dans l'ouest. Les combats se sont aussi étendus, encore plus au sud, aux régions de Dulje, Stimlje et Suva Reka, sur la route de Pristina à Prizren, selon le KIC.

Les forces serbes avaient mené pendant plusieurs jours à partir du 25 juillet une vaste offensive dans le centre et le sud du Kosovo. Elles avaient alors repris à l'UCK le contrôle d'axes routiers essentiels. Au Centre d'information serbe, on a confirmé que des combats se livraient dans la Dreni-

ca. Huit Albanais avaient été tués dimanche dans la Drenica, selon des sources locales albanaises.

Dans l'ouest du Kosovo, les forces serbes ont commencé avant l'aube à bombarder des villages dans les régions de Djakovica et de Decani, notamment Smonica, Duskaj et Junik, selon le KIC.

Le Centre d'information serbe a annoncé un peu plus tard que la police avait pris le contrôle de Smonica, un bastion séparatiste, et qu'au moins dix Albanais armés avaient été tués. Dimanche, deux policiers avaient été tués et deux autres blessés lors de l'attaque d'un poste de police près de Priep, dans la même région.

Depuis que le conflit au Kosovo a éclaté fin février, les affrontements ont fait plus de 500 morts, dont 35 policiers et 14 militaires.

Le président yougoslave Slobodan Milosevic avait déclaré jeudi à des diplomates européens, après plusieurs jours d'offensive serbe, que les opérations contre l'UCK s'étaient arrêtées. Mais il n'avait pas précisé, selon une source diplomatique, si cette assurance valait pour l'ensemble du Koso-

vo. Et il n'avait pas dit qu'il s'agissait d'un arrêt définitif.

Quelque 35 000 personnes supplémentaires ont quitté leurs foyers au cours des deux dernières semaines en raison des combats au Kosovo, selon le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR). Le nombre des réfugiés et des personnes déplacées pourrait maintenant s'élever à 180 000, a déclaré à Pristina Mons Nyberg, porte-parole du HCR.

Au nom de l'Union européenne, dont l'Autriche assure la présidence tournante, le ministre autrichien des Affaires étrangères, Wolfgang Schuessel, a mis en garde contre une «catastrophe humanitaire» au Kosovo. «La situation militaire et humanitaire a considérablement empiré», a estimé M. Schuessel, qui a sévèrement critiqué l'attitude du président yougoslave Slobodan Milosevic et son refus de négocier. «Il est le problème et non la solution», a-t-il dit.

Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a émis un avis similaire dans une interview au quotidien allemand *Die Welt*. Le problème du Kosovo «n'a qu'un seul nom: Milosevic», a-t-il déclaré.



Un jeune garçon du Cachemire a été hospitalisé hier à Srinagar après avoir été blessé lors des duels d'artillerie entre l'Inde et le Pakistan ce week-end.

Des affrontements auraient éclaté au Cachemire

AGENCE FRANCE-PRESSE

New Delhi — Islamabad a fait état hier de nouveaux affrontements violents à la frontière indo-pakistanaise, affirmant même avoir infligé de lourdes pertes à l'armée indienne, ce que New Delhi a aussitôt démenti en parlant au contraire d'une atténuation des échanges d'artillerie.

Les deux voisins et puissances nucléaires rivales ont continué de se mettre mutuellement en garde, s'accusant d'être responsable de la flambée de violence qui a fait près de 100 morts en cinq jours dans la région disputée du Cachemire.

Selon Islamabad, les forces pakistanaises ont fait sauter hier le quartier général d'une unité indienne dans le secteur de Kargil sur la «ligne de contrôle» qui divise le Cachemire entre les deux pays, et bombardé d'autres secteurs, infligeant de lourdes pertes indiennes. Ces informations ont été qualifiées de «fiction et d'imagination» de source militaire indienne sur place.

Après quatre jours de violents échanges d'artillerie le long de cette

ligne de contrôle, où les armées des deux pays rivaux se font face depuis 50 ans, les duels d'artillerie n'étaient plus que sporadiques lundi, ont affirmé des responsables indiens.

Le bilan côté indien s'établissait à 34 morts, et à 61 côté pakistanais, selon les chiffres officiels des deux pays.

A Srinagar, capitale d'été du Cachemire indien, l'activité était normale. Plusieurs milliers d'habitants de zones frontalières qui avaient fui les bombardements, les pires depuis des décennies selon des témoins, n'étaient cependant pas encore rentrés chez eux.

Les responsables indiens se sont employés à minimiser l'importance de ces affrontements, qui avaient commencé alors que les premiers ministres pakistanais Nawaz Sharif et Atal Behari Vajpayee se rencontraient jeudi dernier en marge d'un sommet régional à Colombo pour la première fois depuis les essais atomiques des deux pays en mai dernier.

Un haut responsable militaire indien, S. K. Sareen, a affirmé de retour de la région qu'il n'y avait «rien eu d'anormal». «C'est un phénomène sai-

sonnier. Ce n'est pas une situation de guerre, mais de la propagande pakistanaise», a-t-il dit.

«Le Pakistan veut montrer au monde qu'une guerre va s'engager et les tir sont un appel à l'implication de la communauté internationale. C'est très clair», a dit un ancien haut diplomate indien, S.K. Singh. «Cela ne conduira pas à une guerre nucléaire».

Sans surprise, des analystes pakistanais ont exprimé un avis totalement opposé, accusant New Delhi de jeu dangereux.

Le Cachemire, dont l'Inde a les deux-tiers sud et le Pakistan contrôle le tiers nord, a été à l'origine de deux des trois guerres que les deux pays se sont livrées depuis leur indépendance en 1947, et de l'échec des tentatives de dialogue bilatérales la plus récente la semaine dernière à Colombo.

Le Pakistan entend obtenir un referendum d'autodétermination de cet Etat à majorité musulmane, alors que New Delhi insiste qu'il s'agit d'un problème strictement bilatéral et accuse Islamabad de soutenir une guerrilla séparatiste ayant fait 25 000 morts depuis 1989.

Le meurtre d'un gendarme français pendant le Mondial

La police allemande arrête un présumé agresseur

AGENCE FRANCE-PRESSE

Hanovre — Un hooligan allemand soupçonné d'être l'un des principaux agresseurs du gendarme français Daniel Nivel à Lens lors de la Coupe du monde de football a été arrêté vendredi, a indiqué hier le parquet de Hanovre.

Christopher R., 23 ans, de Erkner, a été arrêté par la police à Berlin pour tentative de meurtre en réunion, coups et blessures, et trouble aggravé à l'ordre public. Le parquet le soupçonne d'être l'un des principaux agresseurs du gendarme et estime que son arrestation contribue à reconstituer dans son ensemble le déroulement de

l'agression, même si l'enquête se poursuit. Trois autres hooligans allemands ont déjà été écroués à Hanovre, dont le parquet dirige l'enquête en Allemagne: André Z., 27 ans, Tobias R., 24 ans, et Frank R., 30 ans.

Le parquet doit maintenant établir si Christopher R. est le hooligan qui a frappé le gendarme avec un panneau publicitaire, selon un scénario reconstitué par les enquêteurs et publié hier par le magazine *Der Spiegel*.

Christopher R. doit être conduit à Hanovre en début de semaine, a précisé le parquet dans un communiqué. Daniel Nivel, 43 ans, avait été agressé et violemment frappé à la tête par un groupe de hooligans allemands le 21 juin en marge du match Al-

lemagne-Yougoslavie. Il se trouve toujours dans un coma réactif et sous assistance respiratoire au centre hospitalier de Lille.

Un hooligan allemand de 23 ans interpellé en Allemagne après l'agression du gendarme, Daniel K., originaire de Herne, avait été relâché le 28 juillet, les soupçons de violences n'ayant pas été confirmés. Il avait été arrêté le 14 juillet à Hanovre.

En outre, l'un de deux hooligans allemands écroués en France après l'agression du gendarme, Karl-Heinz Elschner, 26 ans, a été libéré sous caution mercredi dernier, aucun élément matériel n'ayant pu être retenu contre lui. Seul un suspect, Markus Warnecke, 27 ans, reste incarcéré

en France, à Béthune.

Selon le scénario de l'agression publié par le *Spiegel*, un premier groupe composé vraisemblablement de trois hooligans s'est réfugié dans une petite rue pour échapper à la police à Lens et a bousculé trois gendarmes qui s'y trouvaient. Une bande d'une vingtaine de hooligans est ensuite arrivée et s'en est prise au gendarme Nivel, dont les deux collègues s'étaient enfuis.

Frappé avec un panneau publicitaire, Daniel Nivel est tombé à genoux et a perdu son casque, selon deux témoins. L'un des agresseurs, ayant pris cinq mètres d'élan, s'est alors jeté de plein fouet contre la poitrine du gendarme, ajoute le *Spiegel*.

IRLANDE DU NORD

Catholiques et protestants s'entendent sur une marche

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londonderry — Catholiques et protestants ont réussi à trouver un compromis hier sur une marche controversée prévue samedi à Londonderry, mais l'Irlande du nord est restée sous tension après la revendication par des dissidents de l'IRA d'un attentat qui a fait 35 blessés durant le week-end.

Il a fallu moins de trois jours de négociations indirectes entre les deux communautés pour aboutir à un accord sur la marche des «Apprentice boys», l'un des trois défilés les plus sensibles de l'année, après Drumcree début juillet et celui de Belfast à la fin août, qui débouchent régulièrement sur des affrontements inter-communautaires.

«Voilà ce à quoi nous pouvions arriver quand la volonté d'aboutir existe», s'est félicité le porte-parole des résidents catholiques du quartier du Bogside à Londonderry.

«Un pas modeste mais significatif a été franchi pour améliorer l'avenir des deux communautés», a surenchéri le responsable des Apprentice boys.

Un mois après l'explosion de violence consécutive à l'interdiction de la marche protestante de Drumcree, qui avait culminé avec la mort de trois enfants brûlés vifs dans leur maison, les autorités espéraient voir catholiques et protestants trouver eux-mêmes un compromis. Et la commission chargée des parades avait indiqué dans la matinée qu'elle attendait le résultat des négociations avant d'annoncer toute décision.

Alors que 10 000 protestants sont attendus à Londonderry le week-end prochain pour commémorer une victoire sur le roi catholique Jacques II en 1689, seul un petit groupe de 13 marcheurs devraient finalement défilé sur la portion des remparts de la ville qui surplombe le quartier catholique du Bogside, aux termes de l'accord obtenu hier.

L'année dernière, les deux communautés avaient déjà fait des concessions à Londonderry pour éviter la violence, les protestants réduisant leur nombre au passage des remparts surplombant le Bogside, et les catholiques renonçant à une contre-manifestation. Ces compromis n'avaient pas empêché quelques incidents, mais sans commune mesure avec les violences de l'été 1996.

En dépit du signal positif lancé depuis Londonderry, la province est restée sous tension hier avec la revendication par l'IRA-véritable, un groupe dissident de l'IRA, d'un attentat commis deux jours plus tôt à Banbridge (sud-ouest de Belfast) qui lui a permis de faire la démonstration de sa capacité de nuisance.

Dans un appel codé au journal *Irish News* à Belfast, le groupuscule a revendiqué l'explosion de la voiture piégée qui avait fait 35 blessés légers en plein centre de la petite ville à l'heure où les habitants faisaient leurs courses. Le quartier avait été complètement dévasté par une bombe de 225 kilos. L'IRA-véritable a également revendiqué une série d'attaque à la bombe incendiaire contre des magasins du centre de Belfast pendant le week-end.

«L'IRA véritable» avait pour la première fois revendiqué une action en mai et s'est depuis signalée dans plusieurs attaques. Quatre de ses membres présumés ont été arrêtés début juillet, soupçonnés d'avoir fomenté une tentative d'attentat de grande ampleur à Londres.

Composée de moins d'une centaine de personnes, l'IRA-véritable fait partie des groupuscules extrémistes qui dénoncent le cessez-le-feu de l'IRA et se montrent déterminés à combattre l'accord de paix d'avril 1998.

É D I T O R I A L

La recette Milosevic

Guy Taillefer

Un week-end sous les obus pour le Kosovo. Les forces serbes ont continué de progresser, la guérilla kosovar bat en retraite. Sauf que la mise en déroute de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) n'annonce pas pour autant une solution militaire au conflit ni même la victoire de la stratégie répressive du président yougoslave Slobodan Milosevic. Elle annonce, au contraire, la perpétuation d'une impasse qu'alimente par ailleurs la communauté internationale, coupable ici d'hésitations meurtrières.

La laisser-faire des Occidentaux au Kosovo prend des allures de tragique démission. Ils cherchent des excuses en invoquant le dédale du « dossier » balkanique et les risques d'implosion régionale. Leur cause n'est pas sans fondements, mais elle ne passe pas le test. On n'oubliera pas que ce laisser-faire, déguisé de façon peu convaincante en navettes diplomatiques, tranche bizarrement avec les tonitrueuses menaces de frappes aériennes lancées au printemps par l'OTAN contre Belgrade. Le résultat net de cette situation, c'est que les forces serbes sont aujourd'hui en train de reprendre le terrain cédé aux indépendantistes de l'UCK en enfonçant dans les voies violentes un conflit face auquel Slobodan Milosevic n'affiche plus la moindre retenue, apparemment confiant que la communauté internationale ne s'interposera pas pour le moment.

Vrai que les forces policières serbes qui luttent contre la guérilla kosovar disposent sur l'UCK d'une écrasante supériorité qui devrait théoriquement leur permettre d'« éradiquer », pour employer le mot du président Milosevic, les guérilleros albanais. Mais ce serait entrer un peu vite l'UCK malgré les cinglants revers qu'elle a enregistrés depuis une semaine. Les succès militaires de Belgrade occultent en fait les limites de sa stratégie d'éradication. Le fait est que cette stratégie a conduit à la radicalisation les 1,9 million d'Albanais du Kosovo et fait en sorte qu'aujourd'hui, ils appuient largement leur Armée de libération. Et c'est au prix d'une implication croissante de l'armée yougoslave aux côtés des forces policières que Belgrade a refoulé l'UCK ces derniers jours. Avec le résultat, d'abord, que la résistance kosovar risque de se « vietnamiser » avant de s'effondrer. Avec le résultat, ensuite, qu'au blocage des espoirs d'une solution négociée au conflit kosovar se joute aujourd'hui la perspective d'un cul-de-sac militaire pour les belligérants repliés sur leur intransigence et d'une catastrophe humanitaire pour la population civile.

Le pourrissement de la situation met en évidence les maladroites et les incohérentes des Occidentaux qui n'ont jamais semblé capables d'autre chose que d'une stratégie de remorque qui leur explose aujourd'hui à la figure. Ils ont, évidemment, commis l'erreur de ne pas avoir appuyé avec plus de fermeté la stratégie de résistance civile appliquée depuis le début des années 90 par le pacifiste Ibrahim Rugova, réélu en mars dernier président de la république autoproclamée du Kosovo dans un scrutin que n'a pas voulu reconnaître le gouvernement de Belgrade. C'était trop compter sur la patience kosovar pour éviter que l'affrontement avec Slobodan Milosevic ne dégénère. Face à l'offensive militaire serbe lancée en février dernier, les Occidentaux ont alors mis la pression sur Belgrade en espérant la convaincre de

s'asseoir à la table des négociations. Les résultats de ces pressions sont égales à zéro au regard de la décision récente de M. Milosevic de repartir à l'assaut des séparatistes kosovars. Et voici maintenant qu'en tentant une nouvelle fois de recoller les pots cassés, l'Occident se met à faire pression sur les Albanais en faisant le pari que l'affaiblissement de l'UCK incitera les rebelles à s'engager dans une sortie de crise négociée et les convaincra de renoncer à leur rêve indépendantiste.

Ce qui est à l'évidence une vue de l'esprit, tant le rêve d'une Grande Serbie cultivé à Belgrade, toutes tendances confondues, est irrécyclable avec celui, entretenu par l'UCK, d'une Grande Albanie qui engloberait l'Albanie et la Macédoine, où la minorité albanaise représente le tiers de la population. Les risques sont du reste grands que la nouvelle « stratégie » occidentale fera long feu: l'offensive serbe risque simplement de mettre en colère les Kosovars au point de les convaincre de ne pas négocier. Si bien qu'à faire semblant de vouloir jeter des ponts, la communauté internationale contribue une fois de plus par son attitude à radicaliser les positions; et que, motivée par son opposition obsessionnelle à l'indépendance du Kosovo pour laquelle se bat l'UCK, elle se remet aussi à faire le jeu autoritaire de M. Milosevic.

L'impasse actuelle est une promesse de violence qui fait pour le moment paraître bien utopique toute perspective de paix. À cet égard, le projet de plan de paix américain qui donnerait au Kosovo un statut proche de celui du Monténégro et de la Serbie au sein de la république yougoslave pourrait constituer une voie de sortie raisonnable si les belligérants n'étaient si déchirés. N'empêche, il faut de toute urgence que l'Occident dépasse sa peur panique de l'indépendance et trouve la force de s'imposer à M. Milosevic, celui par lequel tout ce mal arrive. Le désir nouveau des Kosovars de se séparer purement et simplement de la République yougoslave est le résultat de la décision de M. Milosevic de retirer à sa petite province son statut d'autonomie en 1989. Si aujourd'hui l'indépendance paraît être une avenue trop dangereuse à emprunter pour la stabilité des Balkans, est-il moins dangereux pour cette stabilité de nier tout net le droit à l'autodétermination des Albanais du Kosovo?

Pendant qu'on hésite, la répression serbe, à visage de « nettoyage ethnique », fait que le Kosovo court maintenant au désastre humanitaire si un cessez-le-feu n'intervient pas avant l'hiver. L'ONU évaluée à 180 000 le nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Et les agences d'aide affirment avoir du mal à évaluer, pour cause de combats et d'obstruction gouvernementale, les besoins de ces personnes en nourriture et en médicaments. Qu'attendent dans ces conditions les Occidentaux pour agir? Qu'attendent-ils pour prendre plus au sérieux leur devoir d'ingérence?

L E T T R E S

Le summum de la quêtinerie

Comment faire d'un magnifique site naturel le summum de la « quêtinerie »? Rien de plus facile! Il suffit d'en confier l'aménagement à la SEPAQ (Société des établissements de plein air du Québec).

Si j'en juge par ce qu'elle a fait subir au parc de la Chute Montmorency, elle possède une recette infallible. Il suffit de choisir l'un des plus beaux paysages du Québec, d'y ajouter un infâme téléphérique, une hideuse gare en béton où l'on vend des chips, du chocolat, des boissons gazeuses, des tee-shirts bigarrés et autres salétés, et un ensemble de stands pompeusement appelés « Place des artistes » où les touristes peuvent se procurer des chutes Montmorency en plâtre peint dans de subtils tons de rose bonbon et de vert Jello-à-la-lime. Pour terminer, on saupoudre le tout des « Grands feux de Loto-Québec ».

Bravo la SEPAQ! J'attends avec impatience qu'elle utilise toutes les ressources de son art pour rendre enfin attrayants le rocher Percé et l'île Bonaventure.

Charles Thurber
Outremont, 28 juillet 1998

Un bon mot

À la suite de l'article de Stéphane Baillargeon intitulé « Sclérose en papier » (Le Devoir, 8 juillet 1998), je suis avec un vif intérêt les échanges épistolaires que je retrouve dans votre journal. Depuis la subtile et très peu catholique réplique sous forme de menace manipulatrice du curé Gendreau de l'île Bizard et de ses amis qui se seraient désabonnés du Devoir (Le Devoir, 24 juillet 1998) jusqu'à la brillante lettre de Margot Pagé (Le Devoir, 29 juillet 1998), mon intérêt ne cesse de grandir. Ainsi, je cède à la

tentation d'y ajouter mon grain de sel. J'annonce dès le départ que je me range du côté des Baillargeon et compagnie. Il apparaît évident à quiconque observe un tant soit peu l'évolution de l'Église catholique, qu'elle est entrée depuis longtemps et plus particulièrement avec la venue de Jean-Paul II, dans une phase de forte sclérose ou de paralysie progressive. Cela m'attriste au plus haut point, car le mythe semble l'avoir emporté sur la foi, la manière sur le fond.

Complètement débranchée du XXI^e siècle prochain, cette institution ne passe même pas la rampe du respect de la Charte des droits et libertés de la personne. L'essentiel de ma réflexion porte sur cet aspect des choses. En privilégiant de façon indue les hommes au détriment des femmes dans les rôles, les fonctions et les symboles qu'elle utilise, l'Église catholique (et toutes les autres, ou presque) ne respecte pas le principe de l'égalité des sexes pour des raisons de valeurs anté-judéo-chrétiennes où la femme était considérée comme moins que rien. Et l'on confond, de façon bien calculée, ces valeurs de domination mâle plusieurs fois millénaires avec les dogmes de foi dans l'intérêt de ceux qui y trouvent leur profit. Je me demande alors pourquoi la Constitution canadienne permet la liberté de religion.

A mon sens, toute religion qui encourage ou oblige la domination d'un sexe sur un autre devrait être déclarée illégale en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne. Si ce principe était respecté au pays, pouvez-vous imaginer la transformation de la société canadienne? Nous vivrions alors la vraie révolution du millénaire. Mais je ne me fais pas d'illusion. Tous les curés Gendreau et « confrères » de ce monde peuvent bien « s'endormir » en paix!
Denis Gaumont
Montréal, 29 juillet 1998



Le Dain, 25 ans après

Avant de badiner sur le mode de la politique-fiction, abordons notre sujet sous son angle sérieux. Le 23 mars dernier, le député bloquiste de Rosemont, Bernard Bigras, appuyé par quatre de ses collègues, a eu le courage de présenter une motion en faveur de la légalisation de la marijuana à des fins médicales et thérapeutiques. Il est en effet prouvé que l'inhalation du tétra-hydrocannabinol que renferme cette plante constitue le moyen le plus efficace de soulager les souffrances physiques de certains malades chroniques ou en phase terminale, notamment ceux atteints de cancer ou de sida. Après avoir obtenu ses 15 minutes de gloire médiatique, le sujet est retombé à plat dans la capitale de ce plat pays qui est le nôtre.

Dans une perspective strictement humanitaire, il est à souhaiter que le débat amorcé par M. Bigras ait lieu à la rentrée parlementaire et connaisse un dénouement positif. Puisse le gouvernement de Jean Chrétien retrouver le leadership et l'ouverture d'esprit dont celui de Pierre Trudeau fit preuve à la fin des années 60 en établissant une distinction délicate entre les prérogatives de l'État et celles relevant de la vie privée des citoyens.

Il y a maintenant un quart de siècle qu'est resté lettre morte le rapport final de la Commission Le Dain, dont les recommandations pavaient la voie à l'éventuelle dépenalisation de la possession et de la consommation individuelles de marijuana. C'est dire combien l'interdiction officielle du cannabis sainte l'hypocrisie, puisque sa consommation officieuse est depuis longtemps chose courante, du moins en milieu urbain. On identifie souvent l'année de l'Expo comme la période charnière à cet égard, au risque de négliger le rôle qu'ont joué les beatniks des années 50.

Ici, nous tenons d'emblée à rassurer nos voisins policiers du poste de quartier 26: notre propre dossier en la matière ne demeure stupéfiant que par son insignifiance. Tout au plus, comme des millions de gens, nous n'avons à déclarer que quelques expositions indirectes à ce gazon encore maudit. A notre corps très défendant, nous nous

sommes trouvée associée à la même vaste confrérie que le président Clinton et le champion olympique Ross Bagliati: celle des impuissantes victimes de la fumée secondaire de leurs tyranniques voisins « poteux ».

Prenons un seul exemple parmi bien d'autres: le récent spectacle des Rolling Stones, présenté en plein « temple de la bonne bière », c'est-à-dire le Centre Molson, tel que plusieurs Montréalais l'ont affectueusement surnommé. On ne saurait parler ici de corruption de notre belle jeunesse, puisque l'âge moyen de l'auditoire était à peine inférieur à celui des Stones, ces intarissables Dominique Michel du rock. Le fan à jeun et sa compagnie étaient à certains moments

confrontés au dilemme suivant: ou bien cesser de respirer, ce qui est indiscutablement l'option la plus dommageable pour la santé, ou bien inhaler les volutes diaboliques qu'émettaient leur joyeux entourage. (À notre humble avis, ces « fumeurs » abusaient carrément des bonnes choses de la vie, car quel besoin a-t-on d'être stoned, lorsque les Stones interprètent Like a Rolling Stone, pour connaître l'euphorie intégrale?) Ce cas isolé est sans doute représentatif du déroulement de la plupart des shows rock, à peu près partout dans le monde, de sorte que toute tentative de répression serait aussi futile que rétrograde. Mais le statu quo législatif n'en demeure pas moins d'une totale hypocrisie. Au Centre Molson, le lucratif houblon a le droit de couler à flots durant les spectacles, et ce, même s'il peut importuner certains spectateurs de la section rouge, en raison du va-et-vient continu des assoiffés vers les points de ravitaillement (suivi d'un autre va-et-vient à peine moins continu, celui des détenteurs de prostates surmenées). Par contre, le consommateur de chanvre qui, bien assis à sa place, tire tranquillement sur son joint, est un hors-la-loi virtuel, passible d'inculpation et de casier judiciaire. C'est dans ce double standard que réside le véritable scandale pour notre belle jeunesse.

Commençons par nous souvenir que l'association chanvre-houblon est aussi vieille que l'histoire de la Nouvelle-France, à l'époque où l'intendant Ta-

lon encourageait la culture des deux cannabinacées afin d'accroître l'auto-suffisance de la colonie. Le fait est que, consommés avec modération, le chanvre et le houblon constituent de nos jours des agréments de la vie aussi indigènes et bénins que ces autres produits du terroir que sont le cidre, le p'tit caribou ou les bleuets chocolatés des trappistes. C'est pourquoi, dans bien des ménages par ailleurs tout à fait rangés et respectueux des lois, le « pétard » en est venu à supplanter le pinard du samedi soir. Nouvel « opium du peuple »? Même pas.

La marijuana est une plante qui, si l'on en croit les reportages de raids policiers, semble pousser avec exubérance sur notre territoire. Elle n'a rien à voir avec toutes ces cochonneries plus ou moins chimiques, fabriquées ici ou introduites d'outre-frontières, qui créent une accoutumance et à l'égard desquelles les forces de l'ordre doivent continuer d'exercer la tolérance zéro.

C'est au terme de ce long préambule que l'on s'engagera sur le terrain de la politique-fiction. Car il faudra bien s'y résigner: si la prochaine administration municipale montréalaise ne parvient pas à conclure avec le gouvernement du Québec un pacte fiscal un tant soit peu satisfaisant, elle n'aura d'autre choix que d'explorer des méthodes très, très alternatives de financement. Depuis des années, Québec se repait goulument de ce que nos prudes voisins anglo-saxons appellent les *sin taxes*, c'est-à-dire les redevances sur ces « péchés » que sont le tabac, l'alcool et les jeux de hasard. Montréal, dont on dit qu'elle est l'Amsterdam de l'Amérique du Nord en raison de sa tolérance envers différents styles de vie, ne devrait par conséquent pas hésiter à capitaliser sur l'un des derniers « péchés » encore fiscalement disponibles. Elle devrait envahir, pendant qu'il en est encore temps, le champ (fiscal) du cannabis.

Comprenons-nous bien: il ne s'agirait somme toute que de rediriger vers les coffres de la Ville des montants considérables qui circulent déjà dans l'économie souterraine, au profit du crime plus ou moins organisé. En sortant ce négoce florissant de son sordide placard, on en assurerait de surcroît le contrôle de la qualité et on éviterait que le produit soit coupé de substances autrement plus pernicieuses.

lsstexton@usa.net

À P R O P O S

... du travail à temps partiel fait par des femmes

Sauf au Mexique, la majorité des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. En France, en Allemagne et au Royaume-Uni, les femmes combent entre 82 % et 87 % des postes à temps partiel. Cette proportion diminue à environ 70 % en Italie, au Japon, aux États-Unis et au Canada, et à 50 % au Mexique. Les femmes qui travaillent à temps partiel sont plus âgées en Europe et au Japon qu'en Amérique du Nord. En Allemagne, en France, au Royaume-Uni et au Japon, 60 % à 70 % des employées à temps partiel

avaient entre 25 et 49 ans contre 43 % aux États-Unis (Houssman, 1995). La proportion des femmes de moins de 25 ans est plus forte aux États-Unis (28 %) qu'en Europe et au Japon (entre 4 % et 13 %). Au Canada, la distribution selon l'âge des femmes est sensiblement la même qu'aux États-Unis. Près de 30 % des femmes travaillant à temps partiel au Canada ont ainsi moins de 25 ans.

Le marché du travail, ministère du Travail, Les publications du Québec, mai 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAU

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFPER

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'échec de National à Churchill Falls

La vraie magie des relations publiques

Faire une campagne de communication, c'est jouer avec l'inconnu et l'incertitude. Mais c'est aussi savoir appréhender la réalité telle qu'elle est.

BERNARD DAGENAIS
Professeur de relations publiques
Département d'information
et de communication
Université Laval

Les médias publièrent récemment un article de Henri Comte (*Le Devoir*, 11 juillet) qui tentait de démontrer que l'opération organisée par la firme National, lors de l'annonce de l'entente entre

Terre-Neuve et Québec pour le développement de la Basse-Churchill, s'était, somme toute, déroulée suivant les règles de l'art. À la suite de cet article, une question se pose: comment peut-on justifier le succès ou l'échec d'une campagne de relations publiques?

Les relations publiques ne sont pas un élément de magie que l'on manie avec plus ou moins de dextérité. Il s'agit d'un processus rationnel de gestion de la réalité, basé sur un mandat à réaliser, une analyse complète de la situation qui permet de déterminer des objectifs et des cibles à rencontrer et de développer les stratégies adéquates pour y arriver.

Or, la réalité bouge, change, évolue, éclate ou stagne. Faire une campagne de communication, c'est donc jouer continuellement avec l'inconnu, l'incertitude et les aléas. Mais c'est aussi savoir appréhender la réalité telle qu'elle est, savoir analyser l'environnement et surtout être capable de démontrer que les investissements requis ont permis cette gestion rationnelle de la réalité.

Pourquoi considérer l'opération

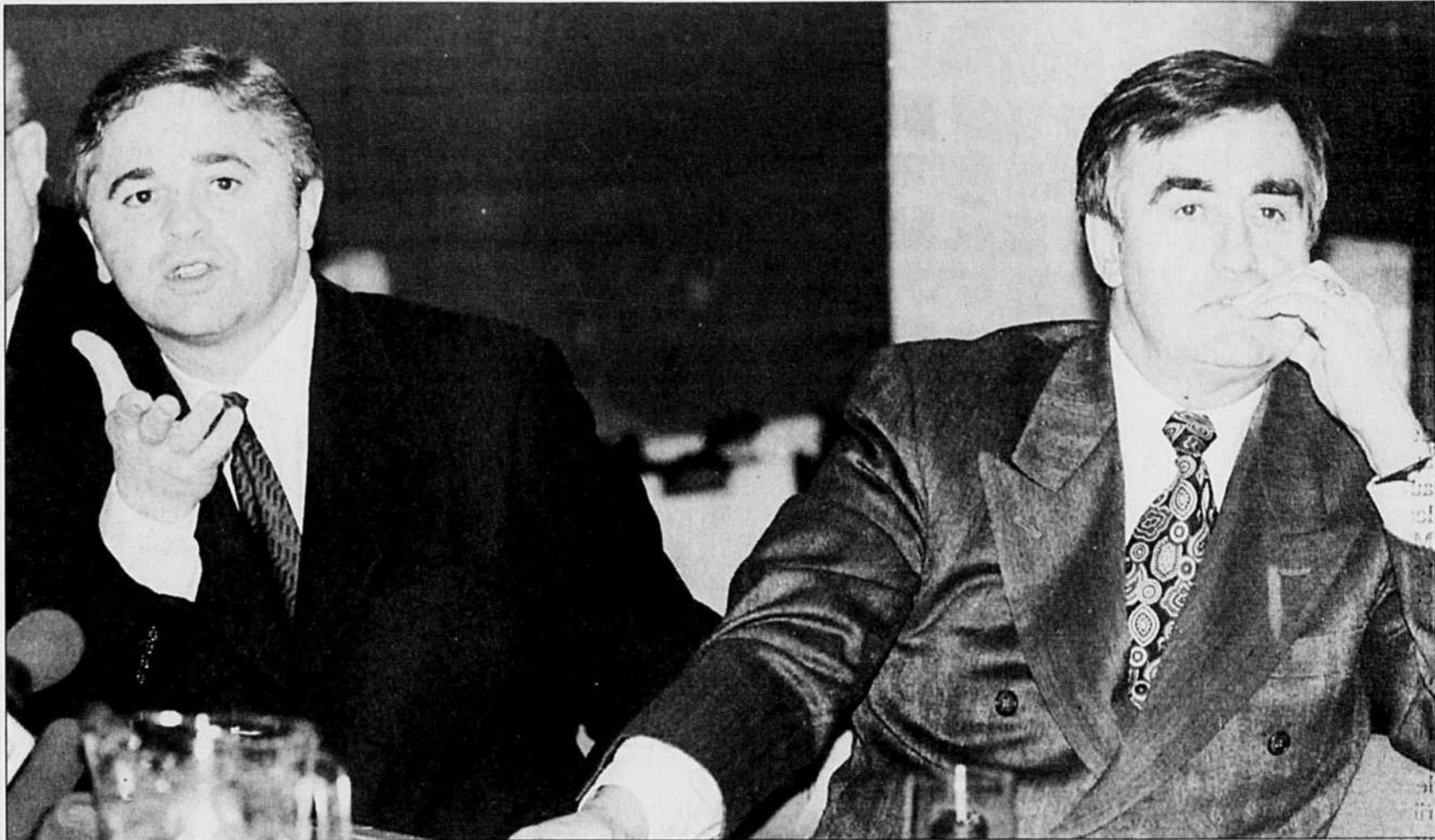
Churchill Falls comme un échec, alors que National a réussi à monopoliser des dizaines de journalistes pour la circonstance, à réussir à faire parler de «l'entente historique» et a donné des conseils judicieux à ses clients?

L'opération a raté, et ce, à un double niveau. D'une part, la conférence de presse ne s'est pas déroulée comme prévu, et c'est le moins qu'on puisse dire; et d'autre part, l'entreprise cliente en est ressortie avec une image plutôt amochée, donc l'inverse de ce qui était visé. En fait, quels étaient le mandat et les objectifs de National? Faire parler de «l'entente historique»? Faire comprendre aux Québécois et aux Canadiens qu'il s'agissait d'une «entente historique»? Ou tout simplement chercher de la visibilité pour un premier ministre en mal de votes? Or, tout ceci ne se mesure pas au «poils média» obtenu par la couverture de presse, mais bien en sondant ce qui reste dans la tête du public de cette couverture.

«Ce n'est pas la première fois que National nous fait payer pour ses stratégies à grand déploiement.»

On ne peut contester le nombre d'heures que National affirme avoir investies dans cette opération. Mais ce n'est pas le nombre d'heures ni le travail accompli qui constituent le succès ou l'échec d'une opération, mais bien le résultat. Coca-Cola avait préparé le lancement de son nouveau Coke avec grand soin. Mais cette entreprise s'est trompée. Ce fut une opération ratée et Coca-Cola l'a reconnu.

Peut-on reprocher à National de n'avoir pas su prévoir le geste des autochtones? Il est toujours facile de dire après coup que c'était prévisible. Mais toute personne qui suit l'actualité se souvient des débats sur le couloir d'Hydro à Saint-Jean de Matha, de la lutte des autochtones pour empêcher les travaux de la Baie James, des fils électriques au-dessus du fleuve à Des-



Brian Tobin, premier ministre terre-neuvien, et Lucien Bouchard lors de la conférence de presse de Churchill Falls.

chambault. Chaque fois, Hydro-Québec s'est heurté à des oppositions. Pourquoi devait-on croire qu'il ne se passerait rien à Churchill Falls? Tous les employés réguliers d'Hydro devaient savoir cela.

Et les gens de National? Ce qui paraît évident, c'est que National n'a pas su prévoir la crise, ni la gérer. On peut toutefois considérer cet épisode de Churchill Falls comme une erreur de parcours qui arrive dans toute organisation. Cette entre-

prise a certainement à son crédit une liste de succès remarquable.

Ce qu'il ne faut pas oublier toutefois, c'est qu'il s'agit d'une opération qui a été payée par tous les citoyens du Québec. Et ce n'est pas la première fois que National nous fait payer pour ses stratégies à grand déploiement. Nous avons tous payé, comme contributeurs, des centaines de milliers de dollars pour le *show* du ministre de la Santé de l'époque, M. Marc-Yvan Côté, lors de la présentation de sa ré-

forme de la santé; nous avons tous payé de nos poches, le demi-million de dollars de frais d'agence de relations publiques qu'a versé à National le gouvernement fédéral dans le règlement du litige entourant l'ex-premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney et la Gendarmerie royale, dans l'affaire des présumés pots-de-vin de l'Airbus. Comment peut-on évaluer le succès de ces campagnes?

Les 60 autochtones de Churchill Falls ont utilisé une stratégie de com-

munication très efficace: ils ont empêché la tenue de l'événement, ils ont réussi à attirer l'attention sur eux et à utiliser toute l'infrastructure payée par National pour diffuser leur propre message. Et ils ont payé combien pour ça? Il est temps qu'on développe des mesures d'évaluation des campagnes de relations publiques. Et si on ne peut pas le faire de façon adéquate, qu'on soit plus modeste dans les dépenses engagées pour de telles activités.

De l'impact limité du lobby du MQF

Le Mouvement Québec Français est un «groupe de pression» nationaliste qui n'a pas pour objectif principal de conquérir des avantages matériels pour ses seuls membres

MATHIEU NOËL

Détenteur d'une maîtrise en science politique de l'UQAM

Contrairement à ce que sa dénomination laisse croire, le Mouvement Québec Français (MQF) n'est pas un «mouvement» mais un «groupe de pression». Même s'il est le produit d'une action concertée impliquant, à sa naissance, huit organismes distincts, le MQF a été constitué comme un groupe nouveau. Ce groupe a été formé pour intervenir auprès des partis politiques, auprès des autorités constitutionnelles et auprès des organismes du secteur public pour atteindre des objectifs spécifiques.

Selon nous, du fait de ses objectifs et du fait des motivations de ses membres, le MQF doit être classé dans une catégorie de groupes de pression ayant été peu étudiée, celle des groupes idéologiques (au sens d'une idéologie de l'altruisme) de type nationaliste (autonomiste d'abord, puis souverainiste après l'échec de l'Accord du lac Meech). Le MQF n'a pas pour objectif principal de conquérir des avantages matériels pour ses seuls membres. Il favorise plutôt un but altruiste en se vouant à défendre, de manière désintéressée, la nation québécoise. Les individus membres du MQF s'unissent et participent aux activités du groupe plus par conviction nationaliste que pour promouvoir un but devant leur rapporter des dividendes personnels.

Par les actions qu'il a menées avant 1977, le MQF demandait aux autorités du Québec de faire du français la seule langue officielle du Québec, ainsi que la langue du travail et de la vie quotidienne des Québécoises et des Québécois. Il a finalement atteint son objectif avec l'adoption, le 26 août 1977, de la Charte de la langue française et se proposait, dorénavant, de défendre cette loi. Le groupe a surtout insisté pour faire du français, dans les faits, la langue de l'affichage commercial, la langue du travail et

de la vie économique, la langue de l'enseignement, et la langue de l'immigration au Québec. Il s'est aussi préoccupé du débat constitutionnel au Canada et du statut linguistique des villes au Québec. Par ailleurs, le MQF a mené certaines actions à l'extérieur du pays.

La composition et la structure du MQF ont quelque peu évolué depuis sa fondation en 1971. À l'origine, le MQF était formé des représentants de huit organismes suivants: la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Mouvement national des Québécois (MNQ), l'Alliance des professeurs de Montréal (APM), la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJBM) et l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF). Si le MQF n'a pu élargir ses cadres auprès des organisations du milieu des affaires, ce milieu ayant une tradition de recul instinctif vis-à-vis de toute intervention de l'État, il a pu le faire en accueillant, en 1986, deux organismes du milieu syndical: l'Union des artistes (UDA) et l'Union des écrivains et écrivains québécois (UNEQ). À sa fondation, le MQF avait des structures plus rigides qu'aujourd'hui. Par ailleurs, au sein du groupe, on prend, encore de nos jours, les décisions à l'unanimité des membres présents lors des réunions.

En tant que groupe de pression, le MQF exerce des pressions sur les détenteurs de postes d'autorité. Aussi, le MQF a, dès ses débuts, utilisé plusieurs procédés d'influence pour persuader les détenteurs de postes d'autorité: les contacts privilégiés, les pressions (bombardements de messages, manifestations, campagnes d'opinion et de publicité, etc.). La technique des bons offices (offre, de la part de la partie des leaders du groupe, de leurs services aux décideurs), les invitations lancées aux décideurs et la participation des leaders du groupe aux ac-

tivités des organismes publics consultatifs (présentation de mémoires, par exemple).

Les ressources du MQF ont toujours été relativement modestes. Le budget du MQF se situait autour de 20 000 dollars par an fournis par les organismes constitutifs. C'était ce que recevait Alliance-Québec chaque semaine du gouvernement fédéral (la subvention accordée à Alliance-Québec a dépassé 1 000 000 \$ par année). Cependant, le groupe a toujours été animé par quelques bénévoles actifs d'une manière permanente (les représentants des organismes membres).

Parce que ses ressources ont toujours été relativement modestes, et parce que ses objectifs étaient contestés par des groupes puissants, l'impact que le MQF a pu avoir sur les décideurs et les politiques publiques a été limité.

En terminant, disons que l'étude de l'impact du MQF sur les décideurs et sur les politiques publiques tend à démontrer certaines lacunes de la théorie des groupes de pression présentée par l'économiste Mancur Olson. La théorie d'Olson avance que les individus membres d'un petit groupe peuvent retirer une plus grande part des bénéfices obtenus par ce groupe, car si le groupe comptait plus de membres, la part de chacun serait moindre.

Donc, selon lui, les individus membres de petits groupes seront plus motivés que les membres des grands groupes, à obtenir un «bien public». Ces individus étant plus motivés, les petits groupes seront, selon Olson, plus efficaces que les groupes comprenant de plus grands effectifs. Or même si le petit nombre de membres actifs que compte le MQF est motivé au plus haut point, et même si l'opinion publique favorise ses objectifs, il n'arrive souvent pas à imposer ces objectifs aux autorités gouvernementales qui semblent davantage sensibles aux pressions du monde des affaires, dominé par des anglophones.

La composition et la structure du MQF ont quelque peu évolué depuis sa fondation

L'Accord multilatéral sur l'investissement

L'AMI est une bonne chose pour l'Afrique

EUGÈNE OMBOLI

Institut des sciences de l'environnement
UQAM

L'Afrique est mal partie, disait l'agronome français. Aujourd'hui, je soutiendrais ceci que c'est l'Occident socialiste, le Canada — et surtout le Canada français — qui semblent emprunter le chemin de l'insuccès économique international avec un battage publicitaire démagogique incessant et impertinent contre l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement).

Cet accord d'une importance sans précédent pour les populations d'Afrique noire, ne fait pas l'unanimité pour une raison fort simple: le refus systématique qu'on lui oppose participe d'un complot économique orchestré d'un bout à l'autre par les puissances occidentales moyennes (pays scandinaves, France, Canada) qui n'a pour seul but que de protéger des acquis désormais incertains, mondialisation oblige, qui pourraient, d'une manière certaine, profiter au développement de l'Afrique subsaharienne. Les grandes multinationales établies au Ghana et en Côte d'Ivoire, profitant de règles souples et saines en matière de protection de l'environnement, n'auraient aucune raison de migrer vers les États où la main-d'oeuvre industrielle est sur-salariée.

Le club des sept, club qui ne fait sept que pour satisfaire les enfants gâtés mais improductifs économiquement que sont le Canada et l'Italie, n'aurait aucun recours pour obliger les pays africains que je considère comme raisonnables dans leur façon d'appliquer la réglementation à caractère environnemental. Voilà le noeud gordien et véritable enjeu de cette guerre idéologique entre communistes de tout acabit (par exemple Monsieur Normand Baillargeon, chroniqueur au *Devoir* et ardent opposant à l'AMI), et gens soucieux de voir au développement durable de l'humanité.

Travaillant depuis de nombreuses années dans les milieux de la recherche universitaire en environnement, je puis affirmer qu'il est devenu hasardeux de se fier aux écologistes de toutes sortes qui brandissent le développement durable: cette position, purement politique et difficilement justifiable au niveau scientifique, ne cache que du mépris pour les considérations

économiques qui, ELLES, permettent vraiment à l'humanité d'émerger du moyen-âge culturel dans lequel les grands de ce monde veulent la confiner. Je m'exprime en ces termes rudes pour rappeler à chacun que le glas a sonné. Il est minuit moins cinq pour les chantes des droits de l'homme: c'est l'heure de rendre des comptes, d'initier le réveil et la réappropriation de notre continent.

L'Afrique boréale se fourvoie profondément lorsqu'elle se referme sur elle-même: l'investissement étranger et non le culte, le mythe ou la rédemption vont permettre de sous-tirer notre dû à l'ensemble de la planète.

Faire la différence dans ce contexte revient, à mon avis, à réinventer nos styles d'interactions et nos attitudes à travers des approches visionnaires. Faisons donc la différence en devenant des leaders capables de défier les conventions, de générer de nouvelles idées et de se transformer en promoteurs ou alternatives viables.

L'AMI est enfin un pas en ce sens. La conservation du patrimoine mondial écologique est un but que je respecte d'une manière absolue puisque je suis spécialiste en ce domaine, mais j'ai aussi à faire une révérence à la vie humaine et à la qualité des conditions de l'existence de mes frères et soeurs.

C'est donc un cri du coeur que je lance ici, osons utiliser à bon escient nos diverses ressources industrielles: l'AMI opère cette mise en commun.

Il faut donc amorcer une prise de conscience ici comme ailleurs pour déboucher les véritables motivations des gens qui s'opposent aux accords internationaux en matière d'investissement. Il s'agit d'un protectionisme éhonté qui, d'une certaine manière, pollue les ondes de la bonne entente intercontinentale et nuit à l'unification des ressources pour un meilleur partage.

En somme, disons, après Basta comme l'ont fait les guérilleros mexicains, haro sur l'égoïsme occidental et oui à l'élargissement des capacités des entreprises multinationales à créer de l'emploi et de la richesse dans les coins du monde qui sont demeurés dans les marges de l'histoire économique des derniers siècles. Tout ceci est dit ici en faveur de l'acquisition de riches expériences propres à nous servir plus sagement dans nos futures pratiques professionnelles et responsabilités sociales.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpéit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (recteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Alexandre Leduc (publicitaires); Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; France Ouellet (secrétaire), LA PRODUCTION Jocelyne Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lalleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'eau



REUTERS

ON se débrouille comme on le peut au Bangladesh où les pluies torrentielles de la mousson ont provoqué ces dernières semaines des inondations qui ont touché plus de la moitié du pays. De l'eau jusqu'au genou, un habitant de la capitale, Dacca, a jugé qu'il irait quand même plus vite sur deux roues que dans sa barque alors que pour cette compatriote de la banlieue qui a de l'eau jusqu'au cou, sa précieuse cruche d'eau potable est bien près de lui servir de bouée. Les inondations ont jusqu'à présent causé la mort d'au moins 256 personnes et en ont laissé des millions sans abri.

De l'effet de serre

Washington (Reuters) — La série de dérèglements climatiques qui s'est abattue sur les États-Unis montre que le réchauffement planétaire est bel et bien commencé, a soutenu hier le Sierra Club, qui presse le Congrès américain d'approuver le traité de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre. La chaleur implacable qui a régné un peu partout dans le monde a fait des six premiers mois de l'année les plus chauds jamais enregistrés depuis 1880, c'est-à-dire depuis qu'on en recense, a indiqué hier le Sierra Club. La canicule a tué plus d'une centaine de personnes au Texas, en Louisiane et en Oklahoma en juillet seulement, tandis que des pluies diluviennes et des incendies ont fait des victimes ailleurs au pays. «Il est ironique, alors que les Américains sont aux prises avec des conditions climatiques extrêmes dignes de la Bible, que le Congrès s'amuse à faire obstacle à la lutte contre la pollution responsable du réchauffement planétaire», a lancé Dan Becker, du Sierra Club. Les commentaires du groupe font écho à ceux du vice-président Al Gore qui, le mois dernier, a tracé un lien de cause à effet entre la canicule au Texas, les feux de brousse en Floride et le réchauffement de la planète. Sur la foi de nouvelles études sur la question, il a soutenu qu'il était temps de passer à l'action. Al Gore a demandé au Congrès quelle preuve supplémentaire il lui fallait pour adopter un budget permettant à la Maison-Blanche de mettre en place un programme de lutte contre les gaz à effet de serre que les scientifiques tiennent pour responsables du réchauffement de la planète. Les républicains du Congrès se sont fait un devoir d'empêcher l'administration Clinton d'appliquer les mesures prévues par le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques, estimant qu'elles feraient mal à l'économie américaine. Vendredi dernier, les économistes de la Maison-Blanche ont plutôt affirmé le contraire et souligné que les conséquences économiques seraient modestes. Les conseillers économiques de la Maison-Blanche ont établi à entre sept et 12 milliards US les coûts annuels reliés à la réduction des émissions polluantes.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

ZAÏRE

«Les opérations se poursuivront jusqu'au rétablissement total de l'ordre public»

SUIITE DE LA PAGE 1

À Kinshasa, une certaine confusion politique régnait hier soir. Le président Kabila a décidé de régler par les armes la rébellion militaire qui a éclaté ce week-end dans l'est du pays et a imposé un couvre-feu à Kinshasa, où se sont produites des fusillades. Au même moment, selon certains services de sécurité de la région, le ministre des Affaires étrangères, Bizima Karaha, un proche de Kabila, et l'influent ministre des Affaires présidentielles, Deogratias Bugera, tous deux Tutsis, ont quitté précipitamment Kinshasa.

La décision du président a été prise lors d'un conseil ministériel de crise réuni par le chef de l'État, a déclaré le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo. «Nous avons une population à protéger et nous procéderons militairement», a-t-il ajouté, précisant qu'il envisageait avec optimisme la reprise du contrôle de la situation par les autorités de Kinshasa. Celles-ci accusent les Tutsis de l'ethnie Banyamulenge et des soldats rwandais de fomenter des troubles à la fois dans la capitale et dans les villes de Goma, Bukavu et Kinshasa, dans l'est du pays.

De sources diplomatiques confirmées par d'autres informations, on affirme que la rébellion est le fait d'éléments de la 222^e brigade, composée de soldats de l'ancienne armée de Mobutu, de certains Katangais et de Tutsis Banyamulenge. Mais Mwenze Kongolo a déclaré que la brigade n'était pas entièrement concernée.

Il a ajouté ne pas avoir d'indication en ce qui concerne une implication du gouvernement rwandais, mais soupçonne des soldats rwandais d'y participer.

Dans une interview téléphonique à Reuters, Anastase Gasana, ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération, a démenti ces allégations. Selon lui, il n'y a plus de militaires rwandais en RDC et son pays ne veut pas servir de bouc émissaire pour les problèmes internes de son voisin. Des témoins ont rapporté hier que l'aéroport de Goma et les points de passage de Bukavu-Cyanguru et Goma-Gisenye, entre la RDC et le Rwanda, étaient fermés des deux côtés de la frontière.

Alors que la présidence congolaise annonçait que les communications téléphoniques avec Goma étaient coupées, un responsable du ministère de l'Intérieur reconnaissait pour sa part que les Banyamulenge avaient uni leurs forces à celles de leurs «frères» de l'armée rwandaise, à dominante tutsie.

À Kinshasa, des témoins ont déclaré avoir vu des cadavres dans les rues, près du camp militaire de Tshatshi, théâtre de quelques-uns des plus violents accrochages qui ont eu lieu dans la capitale. Des combats à l'artillerie ont notamment été signalés.

«Il semble que des Rwandais sont restés à Kinshasa et qu'ils aient engagé le combat avec l'armée aux côtés des Banyamulenge. Il est difficile de savoir qui est qui», a déclaré

hier à Reuters un responsable de la présidence. Un couvre-feu a été décrété à Kinshasa pendant trois jours.

«Les opérations de ratissage se poursuivront jusqu'au rétablissement total de l'ordre public. Il est donc demandé à toutes les forces de sécurité, ainsi qu'à toute la population, de collaborer pour dénoncer et dénichier l'ennemi et tous ceux qui lui prêtent main forte», a déclaré à la radio le vice-ministre de l'Intérieur, Faustin Munene.

À Montréal, deux représentants de la communauté congolaise ont déclaré ne pas être surpris par les événements qui secouent leur pays. Bwana Constant, du Forum Baraza-La-Kivu qui rassemble des personnes originaires du Kivu, a souligné que le gouvernement rwandais portait une grave responsabilité dans cette rébellion «puisque des soldats tutsis sont entrés au Kivu pour y créer une république indépendante». Selon M. Constant, les Tutsis espèrent ensuite rattacher cette république au Rwanda.

«Les habitants du Kivu veulent demeurer au sein du Congo, a-t-il dit. Je pense qu'une intervention de la communauté internationale est nécessaire pour protéger la population des exactions de l'armée rwandaise.»

Kanyurhi Tchika, éditeur du magazine *Transatlantique*, s'est dit d'accord avec cette dernière opinion. Il a souligné qu'une intervention militaire de l'ONU dans la région du Kivu permettrait de sécuriser les frontières et de protéger l'intégrité territoriale et l'indépendance du Congo.

LORCA

SUIITE DE LA PAGE 1

zar pour traquer la poussière là où elle se tapit...

Lorca releva un sourcil et prit un air franchement dubitatif. Il n'avait jamais entendu un concierge s'exprimer de la sorte. Il l'inspira profondément, tandis que des câbles qu'il espérait solides s'activaient pour l'amener plus près de son but. Le papier du paquet, en absorbant la moiteur de sa main, avait foncé légèrement. Le nom de Stone avait même commencé à pâlir.

Le concierge le reconduisit jusqu'au 18^e étage, où Eugenio Lorca trouva une agence de prospection minière et un service des statistiques. Il fouilla au fond de sa poche, lança une pièce de monnaie dans les airs et tenta de la rattraper au vol. La pièce roula sous un bahut, juste en face de l'ascenseur, et il n'osa pas se pencher pour la récupérer. Il haussa les épaules et tourna à droite, du côté des prospecteurs, puis il frappa à la porte. On tardait à répondre. Aussi, Lorca, qui en avait plein le dos, entra en coup de vent. Bing ! Il se heurta d'abord à un gigantesque philodendron, puis à un grand maigre aux cheveux hirsutes et gris. On aurait dit, en fait, qu'il s'était coiffé d'un tampon à récurer et qu'il aurait suffi de le prendre par les pieds pour nettoyer le sol et les murs. Car tout était très sale dans ce bureau. Même Lorca, qui n'était pas particulièrement propre, l'avait noté. Il constata enfin que derrière cette étonnante cri-nière se dessinait un visage anguleux et sombre: celui d'Angel Stone !

- Comment, dites-vous? Stone?
L'homme dont les pantalons flottaient sur ses jambes, comme un génois sur le mat d'un voilier, marchait penché vers l'avant. Il semblait lutter contre un nordet imaginaire, le torse creux et les lèvres crispées. Ses os saillaient de partout et ses yeux, globuleux et d'un bleu délavé, fixaient Lorca avec l'obstination d'une vrille dans le

bois dur. Il tenait entre ses doigts nouveaux un long cylindre de métal dont l'embout ressemblait à une foreuse. On aurait dit un instrument de torture, pensée par trop inquiétante que Lorca s'empressa de chasser de son esprit.

- Je ne m'appelle pas Stone, mon vieux, mais Stolt. Je suis Ange-Aimé Stolt, ingénieur géologue, pour vous servir...

L'homme s'inclina et il sembla à Eugenio Lorca qu'il aurait pu réciter un chapelet à même les vertèbres protubérantes qu'on lui présentait.

- On vous aura mal renseigné. Et je suis seul ici, comme vous voyez... La prospection a déjà été plus à la mode. Mais en ce moment, les gouvernements sont plus occupés à négocier des accords commerciaux qu'à fouiller le sous-sol de la province. Alors, je prospecte dans mon coin.

Il braqua son outil sur Lorca qui recula d'un coup et échoua à nouveau parmi les longues feuilles vertes et coupantes du philodendron.

- N'ayez pas peur! C'est pour prélever des carottes!

Lorca eut l'impression d'avoir pénétré dans l'ancre d'un fou. Il avait déjà cueilli des carottes dans le potager de son oncle, et jamais il n'avait eu besoin d'un tel attirail.

- Mais non, voyons... Des carottes de terre! Et d'autres choses... Voyez plutôt!

Tandis que Lorca s'approchait lentement de la sortie, l'homme se mit en travers de son chemin et enfonça son instrument dans le plancher. Puis il le tira doucement à lui pour en expulser le contenu sur une table.

- Regardez-moi ça! Ici, il y a d'abord eu un prélat vert pomme. Ensuite, de l'oïzie. Horrible, cette moquette! C'est malsain tant c'est sec! Et ça? Vous savez ce que c'est? La pire invention qu'on ait jamais connue en matière de revêtement de plancher: du tapis shag. Pas moyen de nettoyer ça tellement les fibres sont longues. Et ce qu'on nous a mis par-dessus? Une épouvantable imitation de tapis

persan qui sent le dos de chameau! Ah, vous en avez de la chance, vous, de travailler dans la livraison. Au moins, vous sortez à l'air pur de temps à autre. Moi, ici, je risque la sinusite tous les jours! Vous n'imaginez pas la quantité d'acariens et de moisissures qui prolifèrent là dessous.

Un insidieux fourmillement tennait Lorca. Il se gratta le cou, puis la jambe droite. Il lui semblait que des milliers de bestioles cornues et microscopiques lui chatouillaient la plante des pieds. Il ne comprenait pas qu'on ait pu superposer tant de saloperies, plutôt que de les arracher. Et encore moins, que ce géologue puisse y accorder tant d'intérêt. Ce dernier l'entraîna dans une autre pièce dont les murs étaient criblés de trous. Il ouvrit l'un des tiroirs d'une imposante commode et en dégagea un plateau contenant une douzaine de tiges bariolées. On aurait dit des sucettes multicolores qui auraient mordu la poussière pendant des mois.

- Épouvantable, non? Le béton, ce n'est rien. Mais ça, c'est de la colle, des fibres pourries... Et ceci, vous savez ce que c'est? De la MIUF, pour mousse isolante d'urée formaldéhyde! Ça, mon vieux, c'est du véritable poison!

Il n'en fallut pas davantage pour qu'Eugenio Lorca prît une rendez-vous et s'éclipse sur-le-champ. Une fois sur le palier, il se frictionna partout, hésitant même à respirer à fond, de peur d'implanter tout plein de substances toxiques et pathogènes dans son organisme. Derrière la porte vitrée du bureau d'en face, celui du service des statistiques, une affriolante beauté blonde lui souriait. Il en oublia instantanément son urticaire. Prenant son courage d'une main (l'autre étant toujours encombrée d'un colis), il se dandina en se disant que sa chance avait peut-être enfin tourné.

(À suivre)

INSECTE

«Nous devons nous assurer que ces insectes ne sont pas les vecteurs d'autres maladies»

SUIITE DE LA PAGE 1

que les insectes puissent passer l'hiver en l'absence d'herbe à poux.

«Il y a un grave problème d'infestation d'herbe à poux des cultures maraîchères, affirme Luc Brodeur, président de Phytodata. Il n'existe pas de solution chimique et en développer une coûterait trop cher. A court terme, nous voulons trouver une solution biologique au cerclage manuel des champs de carottes.»

Phytodata entend donc poursuivre l'expérience l'année prochaine pour vérifier si la production massive d'insecte est possible, et alors rendre disponible cette méthode de contrôle biologique aux villes et au ministère des Transports, grands propriétaires d'herbe à poux.

«Le problème de la lutte biologique, explique M. Brodeur, c'est qu'il faut des volumes importants et obtenir une garantie d'écoulement des stocks, ce que ne peuvent pas nous fournir les agriculteurs en janvier, au moment de la production, alors qu'ils ne savent même pas s'ils auront un problème d'herbe à poux ou non pendant l'été. Et les insectes peuvent se stocker en hibernation, mais seulement pendant quelques mois. Si on ne s'adresse qu'aux agriculteurs, ça coûtera environ 500 \$ par hectare pour utiliser la méthode biologique de contrôle. Si on le rend disponible aux villes, ce prix pourrait descendre à 200 ou 300 \$.»

Jouer les apprentis sorciers

Les expériences de Sherrington, bien qu'étroitement supervisées, ne manquent pas de raviver certains souvenirs de désastres écologiques causés par des humains qui avaient joué les apprentis sorciers.

En Australie, terre des marsupiaux, des lapins avaient été introduits pour rassasier la gourmandise des hommes. Résultat: ils se sont reproduits à une vitesse telle que les paysages ont été complètement ravagés. L'abattage a été autorisé, des maladies pour les combattre ont été importées, mais malgré tout, les lapins subsistent.

Plus près de chez nous, comme le rappelle Benjamin R. Simard, professeur titulaire à l'université de Montréal en médecine vétérinaire et spécialiste de la réintroduction d'espèces disparues en milieu naturel, l'étonnante et l'écu-

reuil gris, «un rat caché dans un manteau de fourrure», ont été amenés ici par les colons européens. Même scénario pour le salicaire, une plante de fossé très jolie avec sa hampe garnie de fleurs mauves, mais qui a tout de même pris la place de plantes consommées par les canards, les obligeant ainsi à désertir certains plans d'eau.

«Quand il s'agit d'une espèce indigène, comme c'est le cas ici, commente M. Simard, c'est moins inquiétant, mais ce l'est quand même. Tant et aussi longtemps qu'on ne saura pas tout des habitudes alimentaires de ces insectes, nous devons considérer comme très dangereux [le fait de les propager en très grande quantité dans les champs]. Nous devons nous assurer que ces insectes ne sont pas les vecteurs d'autres maladies.»

Car la question qui se pose, c'est pourquoi a-t-on encore de l'herbe à poux au Québec si ces deux insectes qui en raffolent y vivent également? Parce que le *Zyogramma* et l'*Ophraella* compteraient beaucoup de parasites, les empêchant de maintenir une population suffisante, des ennemis que la production en usine permettrait d'éviter.

«C'est vrai qu'il ne faut jamais dire qu'il n'y a pas de danger, concède philosophiquement le D^r Di Tommaso. On doit toujours avoir cette considération car les humains ont déjà beaucoup perturbé l'environnement. C'est certain que lorsqu'on parle de mettre en liberté une production élevée d'insectes qui n'a pas cette concentration de population habituellement, ça peut faire peur a priori. Mais contrairement à ce qui s'est passé en Australie, nous n'importons pas d'ailleurs une espèce qui n'existait pas avant. Les *Zyogramma* et les *Ophraella* sont des espèces indigènes.»

La production de masse d'insectes n'est pas une première. Les tricogrammes, petites guêpes pondant des œufs dans le corps d'insectes nuisibles, et les cocinelles, pour ne nommer que ceux-là, peuvent déjà être achetées par les agriculteurs. Et les *Zyogrammas* et les *Ophraella* sont assez connus pour avoir été utilisés en Russie il y a 20 ans pour se débarrasser de... l'herbe à poux. Il suffit en fait de développer leur utilisation comme herbicide au Québec, où leurs ennemis résident.

«C'est sûr que le contrôle biologique ne sera pas économiquement compétitif avec le contrôle chimique, explique M. Brodeur. Alors c'est certain que dès qu'un insecte touche une feuille de carotte, on arrête tout.»



MARTIN CHAMBERLAND LE DEVOIR

Julie-Andrée Gagnon, agronome pour l'association de producteurs maraîchers Le Prisme, montre le *Zyogramma saturalis* et l'*Ophraella communis*, deux coléoptères se nourrissant exclusivement d'herbe à poux. Les deux espèces sont relâchées dans des cages (derrière) contenant à la fois des plants de carottes et d'herbe à poux. Si l'expérience réussit, les insectes pourraient être produits en usine à l'intention des producteurs aux prises avec des infestations d'herbe à poux.